

CONTACT

Magazine de la Conférence Olivaint de Belgique – Tijdschrift van het Olivaintgenootschap België

Index

- William de Courcy-Ireland ; *De wet van 24 februari 1921: tijd voor een facelift ?*
- Charles-Emmanuel Debray ; *Une circonscription transnationale pour les élections du Parlement Européen : la création d'un demos européen ?*
- Henri Luwaert ; *De energiepoort van Europa .*
- Adeline Houtart ; *Intelligence artificielle, entre avancées et dangers comment trouver l'équilibre et quel monde pour demain ?*
- Jean-Gualbert Nève ; *Arctique : nouvel Eldorado ?*
- Jakob Deleu ; *De pers op zoek naar nuance .*
- Alexander Vangeneugden ; *Le microcredit : une bénédiction pour certains, un cauchemard pour d'autres .*
- Guillaume van Doorslaer ; *Réformes institutionnelles : la « saison » 7 vient de commencer .*
- Marie-Alice Steinbach ; *De la liberté d'expression dans les réseaux sociaux .*
- Emily Defreyne ; *Ging de VRT haar boekje te buiten ?*
- François Denoël ; *Rénovation des écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles : Une Nouvelle Guerre Scolaire ?*
- Igor Moreau ; *La réalité face au mensonge .*

De wet van 24 februari 1921: tijd voor een facelift ?

WILLIAM DE COURCY- IRELAND

LID VAN HET OGB SCHRIJVEND IN EIGEN
NAAM

Het is dit jaar honderd jaar geleden dat de wet van 24 februari 1921 of de *Wet betreffende het verhandelen van giftstoffen, slaapmiddelen en verdovende middelen, ontsmettingsstoffen en antiseptica*¹

ingevoerd is geweest in ons land. Zoals gebruikelijk is bij het vieren van een verjaardag, zou het niet slecht zijn om even de tijd te nemen om terug te kijken naar het impact van deze 100 jarige wet op onze huidige samenleving. Heeft ze tot nu toe haar doel bereikt of schiet ze erg tekort? Gaan we met die wet verder of is het tijd om die aan te passen, of zelfs helemaal te schrappen? Maar vooral, wat zou het beste zijn voor de veiligheid en gezondheid van onze bevolking? Het zijn vragen die we ons in de laatste honderd jaar veel te weinig gesteld hebben, en nu maak ik gebruik van deze gelegenheid om in mijn bescheiden capaciteit er wat licht op te werpen.

Ten eerste, heeft de wet haar doel bereikt? Om het antwoord hierop te vinden moeten we eerst weten wat het doel van de wetgevers was. Op de website van de Federale overheidsdienst Justitie leest men dat de wet de bedoeling heeft 'de productie, het bezit en de verkoop van illegale drugs te bestraffen' en 'het verhandelen te bestrijden.'² Met het eerste punt wou men dus drugsdelicten strafbaar maken en dat is met de invoering van de wet een feit geworden, dus: doel bereikt, zou men kunnen zeggen. Echter, een veel belangrijkere vraag hierbij is: wat waren de motieven erachter? In artikel 1 van de wet leest men dat de staat handelt 'in het belang van de hygiëne,

¹ Wet van 24 februari 1921 betreffende het verhandelen van giftstoffen, slaapmiddelen en verdovende middelen, psychotrope stoffen, ontsmettingsstoffen en antiseptica en van de stoffen die kunnen gebruikt worden voor de

illegale vervaardiging van verdovende middelen en psychotrope stoffen, BS 6 maart 1921, zoals laatst gewijzigd bij Wet 27 december 2006, BS 28 december 2006 (verkort: Drugwet).

²https://justitie.belgium.be/nl/themas_en_dossiers/veiligheid_en_criminaliteit/drugs/wettelijke_basis

de openbare gezondheid.’ De intentie was dus om door drugs te verbieden, de omloop ervan te verminderen en bijgevolg een veilige omgeving creëren die geen oorzaak is van ziekte (hygiëne) en de gezondheid van elk individu te beschermen tegen de rechtstreekse gevaren van deze stoffen. Als we kijken naar de meest recente stand van zaken in het Belgisch nationaal drugsrapport van 2019³, kunnen we stellen dat de situatie op het eerste zicht redelijk is. Volgens het rapport, zijn het aantal overledenen door drugsoverdosis sinds 2009 terug in dalende lijn met in 2017, 51 doden. HIV en hepatitis infecties door naaldgebruik staan ook historisch laag dankzij naald- en spuitprogramma’s (NSP). Minder goed nieuws is dat hoog-risico druggebruik niet lijkt te dalen en dat het aantal problematische gebruikers van cannabis en cocaïne die in behandeling moeten stijgt. Specifiek rond drugs en de wet waren er in 2017 in totaal 51.774 drugsdelicten gemeld, een stijging van 4,8% t.o.v. het jaar ervoor⁴ en het hoogste cijfer sinds de eeuwwisselingen. Sinds 2000 is er een opmerkelijke stijging van 27,6%.⁵ Is deze evolutie nu te wijten aan een verhoogde aanwezigheid van drugs in de maatschappij of eerder aan een betere opsporing door de politie? Aangezien cannabis veruit het meest frequent gebruikte illegale drug is in België, zal ik deze als voorbeeld nemen. Volgens een enquête van de VAD⁶ had in 2018 22% van de vlamingen tussen 15 en 64 jaar ooit cannabis gebruikt, een sterke stijging van 11% tegenover het jaar 2001. In de jongere populatie liggen de cijfers nog hoger en als dit fenomeen blijft aanhouden, zal het ooitgebruik blijven stijgen in Vlaanderen. In Brussel en Wallonië is er op basis van de recentste cijfers ook een stijging merkbaar en liggen de cijfers zelfs iets hoger.⁷

Het stijgend aantal drugsdelicten in ons land kan dus zeker deels verklaard worden door een stijgende prevalentie van cannabisgebruik in ons land. Het aantal gerapporteerde drugsfeiten zegt wel niets over de feitelijke bestraffing die eraan gekoppeld wordt. Data over

vervolging en veroordelingen zijn moeilijk te vinden, maar de data die er is toont dat er maar voor een kleine fractie van de drugsdelicten een veroordeling volgt, namelijk 10 à 15%. Hieruit zou men kunnen afleiden dat het op vlak van bestraffing slecht aan toe is in ons land. Dit zou echter te maken kunnen hebben met veel verschillende factoren, zoals een groter aandeel mineure misdrijven die geseponneerd worden of strafvorderingen die vervallen door de betaling van een minnelijke schikking. Als we terug naar de cijfers van 2017 gaan zien we dan ook dat 74,5% van de drugsfeiten gerelateerd zijn aan bezit of gebruik (vooral cannabis), die meestal gepaard gaan met lichtere of zelfs helemaal geen straffen.⁸

Voor het tweede punt, namelijk ‘het verhandelen te bestrijden,’ is de situatie eerder dramatisch. Uitgaande van de hoeveelheden inbeslaggenomen drugs, is vooral het verhandelen van cocaïne en amfetamines de laatste jaren sterk gestegen.⁹ In 2020 werd er in de haven van Antwerpen, een van de grootste invoerpoorten van illegale drugs in Europa, 64,5 ton cocaïne onderschept, goed voor een straatwaarde van €7,5 miljard.¹⁰ Dat is meer dan een verdubbeling van het Belgisch totaal in 2016. Een ander fenomeen is dat de drugscriminaliteit in België en Nederland steeds meer verweven raken.¹¹ Hierdoor wordt de synthetische drugsproductie aan de grens steeds belangrijker aan Belgisch kant. Sinds 2000 worden er ook in toenemende mate cannabisplantages gevonden, waarbij vaak een link met Nederland aanwezig is. Gelukkig is het niveau van geweldplegingen door drugsbendes in ons land eerder zeldzaam, maar door de verdere verstrengelingen met Nederlandse criminele netwerken, zouden we in de toekomst meer gevallen kunnen zien, zoals al langer gebeurt bij onze noorderburen. Het verhandelen van drugs lijkt dus op een hoogtepunt te staan ondanks alle inspanningen van de staat om met de wet van 1921 deze te onderdrukken.

Op basis van deze korte uiteenzetting, kunnen we moeilijk stellen dat de drugswet van 1921 haar doelen heeft bereikt. Is het dus tijd om die aan te passen of zelfs helemaal te vervangen? Belangrijk om op te merken is dat er reeds een grote aanpassing is geweest in 2003¹², waarbij een van de belangrijkste vernieuwingen het onderscheid tussen cannabis en andere illegale drugs betreft, met mildere straffen voor cannabis bezit. Er werden ook bepalingen toegevoegd die de strafrechtelijke vervolging van gebruikers als ultimum remedium zouden vastleggen. Dit zijn zeker positieve veranderingen maar in de praktijk is er volgens mij zeker nog werk aan de winkel. Het legaliseren van cannabis zou volgens mij een volgende goede stap zijn, voor verschillende redenen. Eerst en vooral, heeft cannabis, zonder op de details in te gaan, een gunstig gezondheidsrisicoprofiel in vergelijking met andere psychoactieve stoffen, inclusief alcohol en tabac.^{13,14} Ten tweede, de grote meerderheid van drugsdelicten betreffen het bezit van kleine hoeveelheden cannabis, dus ofwel voor persoonlijk gebruik ofwel voor dealen op kleine schaal. Om deze personen, die in de meeste gevallen niemand kwaad aanrichten, te bestempelen als criminelen bemoeilijkt hun actieve deelname in de maatschappij en is volgens mij niet de juiste aanpak. Door legalisatie zou er een omzetting zijn naar een gereguleerde markt met betere informatie en veiligheidsbewaking en een nieuwe luik van belastingsinkomen ontstaan voor de staat. Dit zou op zijn beurt bijvoorbeeld geïnvesteerd kunnen worden in betere preventie en opvolging van middelenmisbruik en verslaving en andere delen van de gezondheidszorg.

Met betrekking tot de andere drugs is deze kwestie toch complexer. Aangezien deze stoffen een grotere risicoprofiel hebben, moet het wettelijk kader errond heel doordacht zijn, maar opnieuw dient er hier een onderscheid gemaakt te worden tussen de verschillende klassen. Voor

³https://www.emcdda.europa.eu/system/files/publications/11345/belgium-cdr-2019_o.pdf

⁴<https://www.emcdda.europa.eu/system/files/publications/11312/belgium-cdr-2018-with-numbers.pdf>

⁵https://www.emcdda.europa.eu/system/files/publications/317/NR2004Belgium_64985.pdf

⁶https://www.vad.be/assets/factsheet_cannabis_december_2019_def

⁷https://eurotox.org/wp/wp-content/uploads/Eurotox2015_Usage_drogues.pdf

⁸https://www.druglijn.be/assets/faq_wet_website_def

⁹https://financien.belgium.be/nl/Statistieken_en_analysen/jaarverslag

¹⁰https://www.standaard.be/cnt/dmf20210105_93818052

¹¹<https://biblio.ugent.be/publication/8564447/file/8564448>

¹² Wet van 3 mei 2003 tot wijziging van de wet van 24 februari 1921 betreffende het verhandelen van de giftstoffen, slaapmiddelen en verdoevende middelen, ontsmettingsstoffen en antiseptica, BS 2 juni 2003 (verkort: Wet 3 mei 2003).

¹³<https://rgable.files.wordpress.com/2012/02/toxicity-addiction-offprint2.pdf>

¹⁴https://www.who.int/substance_abuse/publications/en/Neuroscience.pdf?ua=1

stoffen zoals cocaïne, heroïne en methamfetamine die heel verslavend en potentieel levensgevaarlijk zijn en geen enkel medisch nut hebben zou men het bezit ervan tot een welbepaalde hoeveelheid kunnen decriminaliseren, maar alleen als dit gepaard gaat met doorgedreven harm reduction programma's en verslavingszorg. Portugal en Zwitserland hebben beide tengevolge van zware opioïden-crisissen hun wetgeving zo aangepast en de verslavingscijfers zijn sindsdien opmerkelijk gedaald.^{15,16} Andere stoffen zoals MDMA, psilocybine en LSD hebben al in enkele landen hun ingang gemaakt in het medisch onderzoek naar de behandeling van enkele psychische aandoening zoals depressie, post-traumatische stress stoornis en andere angststoornissen in combinatie met psychotherapie en tonen veelbelovende resultaten.^{17,18} Het is tijd om in ons land de discussie aan te gaan over een wettelijk kader dat het gebruik van deze stoffen in een gecontroleerde medische setting toelaat omdat deze mogelijk een grote meerwaarde zouden kunnen zijn voor de behandeling van vele patiënten.

De wet van 24 februari 1921 werd opgesteld als antwoord op de nood aan duidelijke regels rond het verhandelen en gebruik van stoffen die een ingrijpende, rechtstreekse invloed hebben op het menselijk lichaam. In ons land neemt de overheid gelukkig een grote verantwoordelijkheid op inzake de gezondheidszorg, ten eerste omdat dit het meest humane beleid is en bovendien omdat ze er zelf baat bij heeft dat haar burgers gezond zijn. Met de huidige wetenschappelijke kennis over illegale drugs en 100 jaar ervaring die ons leert dat strafbaar maken niet de beste aanpak is, wordt het hoogtij om deze wet te herzien en de veiligheid en gezondheid van de Belgische bevolking verder voorop te stellen.

Une circonscription transnationale pour les élections du Parlement Européen : la création d'un demos européen ?

CHARLES-EMMANUEL DEBRAY

MEMBRE DE LA COB S'EXPRIMANT À TITRE PERSONNEL

Le constat qui est fait depuis de nombreuses années est celui d'un déficit démocratique du Parlement européen ainsi qu'un sentiment d'insignifiance de celui-ci pour les citoyens européens qui perçoivent les élections européennes comme des élections « de second ordre ». De nombreuses réformes du Parlement européen ont été tentées pour faire progresser la démocratie dans l'Union européenne. Ces réformes forment une part intégrante du processus d'intégration européenne. Ainsi, à l'origine, le Parlement européen n'était qu'une assemblée consultative. Il n'était pas composé de membres élus mais de délégations nationales. Aujourd'hui, il est élu au suffrage universel direct et a acquis des pouvoirs législatifs, budgétaires et de contrôles significatifs.

La nouvelle voie prônée pour dynamiser la vie démocratique dans l'Union européenne sont les listes et la circonscription transnationale. Celles-ci devraient constituer « un pas important vers une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens, lesquels seront plus conscients d'appartenir à une seule société européenne ; elle permettra de renforcer l'autonomie, la cohérence et l'autorité politique du Parlement et consolidera ainsi sa légitimité démocratique ».

CIRCONSCRIPTION TRANSNATIONALE

Une circonscription électorale européenne signifie qu'un certain nombre de membres du Parlement

européen seraient élus sur la base de listes transnationales. Chaque citoyen de l'Union aurait le droit de voter deux fois aux élections du Parlement européen : une première fois pour une liste nationale et une deuxième fois pour une liste transnationale.

ORIGINE ET ACTUALITÉ

Proposée pour la première fois en 1998, la circonscription transnationale est restée d'actualité. Cependant, faute de majorité, les propositions n'ont pas été concrétisées. Les listes transnationales se retrouvèrent au centre des débats lors des élections de 2019. La question avait une actualité bien plus brûlante suite au Brexit, qui suscita de nombreuses questions quant à la direction future de l'intégration européenne, dont la question de l'attribution des 73 sièges britanniques au Parlement européen. 27 de ces sièges ont été réattribués lors des élections de 2019. Il reste donc 46 sièges vacants « gardés en réserve pour d'éventuelles listes paneuropéennes et l'élargissement de l'UE ».

Profitant de l'opportunité créée par le Brexit, les listes transnationales bénéficient d'un soutien politique marqué. Le Président de la République française, Emmanuel Macron, s'exprima en leur faveur dans un discours en septembre 2016. L'ancien Président de la Commission, Jean-Claude Juncker déclara également sa « sympathie » pour les listes transnationales. L'idée est également soutenue notamment par la Chypre, la Grèce, Malte, le Portugal ou encore l'Espagne. Cependant, il existe également une opposition. Ainsi, le PPE, soutenu par les partis eurosceptiques et nationalistes, y est opposé. Certains Etats membres le sont également, comme les pays du Visegrad.

OBJECTIFS

Les objectifs avancés sont multiples. Premièrement, les listes transnationales ont pour objectif de rendre les élections du Parlement européen plus européennes. Celles-ci sont en effet critiquées pour leur manque de supranationalité. Le Parlement prétend être un organe supranational mais il repose sur des

¹⁵https://ssir.org/articles/entry/inside_switzerland_s_radical_drug_policy_innovation

¹⁶<https://www.theguardian.com/news/2017/dec/05/portugals-radical-drugs-policy-is-working-why-hasnt-the-world-copied-it>

¹⁷ Muttoni S, Ardissino M, John C. Classical psychedelics for the treatment of depression and

anxiety: A systematic review. *J Affect Disord.* 2019 Nov 1;258:11-24. doi: 10.1016/j.jad.2019.07.076. Epub 2019 Jul 30. PMID: 31382100.

¹⁸ Bahji A, Forsyth A, Groll D, Hawken ER. Efficacy of 3,4-methylenedioxymethamphetamine (MDMA)-assisted psychotherapy for posttraumatic stress disorder: A systematic review

and meta-analysis. *Prog Neuropsychopharmacol Biol Psychiatry.* 2020 Jan 10;96:109735. doi: 10.1016/j.pnpbp.2019.109735. Epub 2019 Aug 19. PMID: 31437480.

fondations strictement nationales.

Pour remédier à ces problèmes on considère qu'il faut renforcer le lien entre les citoyens de l'Union et les eurodéputés et faire en sorte que les élections européennes aient une dimension européenne.

La solution avancée est de créer des listes transnationales, puisqu'il n'existe pas de parti politique fédéral au niveau des élections européennes et que les partis politiques n'y jouent qu'un faible rôle. Or, la démocratie représentative ne peut pas fonctionner sans système effectif de partis politiques. En effet, les partis politiques sont des acteurs clés dans les démocraties libérales. Ils permettent de connecter le citoyen avec ceux qui exercent le pouvoir, d'articuler des alternatives idéologiques et de confronter l'électeur à des choix partisans.

Or, le manque de partis politiques est ressenti de façon encore plus nette dans les élections du Parlement européen puisque la distance avec les citoyens est encore plus grande. Ceci serait reflété dans le taux de participation aux élections du Parlement européen. Il est donc urgent de galvaniser les campagnes électorales pour les élections européennes. Des élections plus compétitives avec une dimension européenne, qui accentuent les choix des électeurs, inciteraient les citoyens à exercer leur droit de vote. Le lien manquant crucial dans cette optique entre l'électeur européen et les autorités supranationales sont des partis politiques européens identifiables et crédibles qui sont donc le tendon démocratique manquant qui rendrait la gouvernance européenne réellement légitime aux yeux des citoyens.

Une circonscription transnationale permettrait également aux candidats de s'assurer d'une visibilité et d'un soutien dans tous les États membres. Cette personnalisation des élections produirait des acteurs politiques européens plus reconnaissables. Là où, dans le système électoral actuel, les campagnes électorales se concentrent sur des leaders politiques de la scène politique nationale mais qui ne concourent pas pour un siège au Parlement européen.

Ensuite, l'introduction de listes transnationales introduirait une compétition entre listes et candidats et

les encouragerait à faire campagne sur des questions d'intérêt européen, alors qu'aujourd'hui les campagnes électorales se focalisent sur des questions nationales. Une bataille électorale européenne contestée sur des problématiques européennes permettrait de réduire la perception des élections européennes comme des « élections de second ordre ». On boosterait l'intérêt des médias et des citoyens dans la politique européenne.

Les défenseurs des listes transnationales ont également considéré qu'accorder une seconde voix aux électeurs pourrait être un renforcement démocratique, car en accordant deux votes à chaque électeur il pourra influencer l'élection d'un nombre plus élevé de députés européens. Le rôle de l'électeur dans le processus électoral se verrait renforcé.

LÉGITIMITÉ DÉMOCRATIQUE

L'absence de système uniforme fait naître des doutes quant à la légitimité du Parlement européen. Vu que le scrutin n'est pas organisé de façon unifiée au niveau européen, les élections ont une faible dimension symbolique. La grande diversité des règles de vote empêche l'avènement d'un rituel électoral commun qui permettrait d'enraciner les élections dans les pratiques et les consciences.

Le Parlement européen n'est plus qu'une simple agrégation de différentes cultures parlementaires. Il est devenu un législateur efficace et un acteur indispensable à l'évolution de l'Union. Ce qui lui manque c'est une affinité avec le peuple qu'il doit servir. Ceci pose de sérieux doutes quant à sa légitimité démocratique, principalement sur son rôle de représentation.

Ainsi, il existe des critiques quant à la composition du Parlement européen. Un eurodéputé allemand représente douze fois plus de citoyens qu'un eurodéputé de Malte. Est-ce que chaque citoyen européen bénéficie d'une égale attention de la part de l'Union, comme l'exige l'article 9 TUE ? Le principe d'égalité démocratique semble mis à mal. Le Parlement n'est pas une assemblée composée d'égaux. Le Parlement n'est pas l'autorité suprême du peuple souverain européen. Tant qu'il n'existe pas de système électoral uniforme, la légitimité démocratique du Parlement européen est douteuse.

UN DEMOS EUROPÉEN POUR UNE DÉMOCRATIE EUROPÉENNE ?

Par la création des listes transnationales on espère donc créer des élections avec une dimension européenne. De cette façon, on créera, espère-t-on, une conscience politique européenne. La création de ce demos européen renforcerait à son tour la démocratie européenne.

Cependant, on considère généralement que l'Union s'est établie comme un nouveau genre de communauté politique reposant sur la pluralité persistante des peuples qui la compose : ses *demoi*. L'Union européenne serait « une démocratie qui se singularise par le fait qu'elle doit être réalisée au bénéfice des 27 peuples des 27 États membres. Ce n'est donc pas une démocratie « sans demos » et sans « État » mais plutôt une *demoi*-cratie. ». L'espace public européen est composé de 27 *demoi* différents.

L'Union européenne n'a donc pas de peuple unique européen, ni d'espace public homogène ou d'opinion publique européenne homogène. C'est justement l'objectif des listes transnationales. Cependant, en 1960, on constatait déjà ce manque de conscience politique européenne. L'idée était qu'on allait créer un choc salutaire au sein des peuples grâce aux élections du Parlement européen au suffrage universel. Ce choc n'a pas eu lieu.

La question est donc de savoir comment démocratie et demos s'articulent. En effet, si l'on s'accorde sur le fait qu'il n'existe pas de demos européen, est-ce qu'une démocratie européenne et une vie démocratique européenne peut voir le jour ? Ou faut-il que ce demos européen existe au préalable ? Les avis divergent. Certains suggèrent que la démocratie présuppose un sentiment d'appartenance et une identité collective. La création de listes transnationales serait dès lors un effort de démocratisation vain si l'on considère que le demos européen n'existe pas. D'autres, comme Habermas, considèrent que le demos n'est pas un préalable. Au contraire, c'est le processus de démocratisation, tel qu'on essaye de le renforcer avec les listes transnationales, qui va engendrer l'émergence d'une société démocratique. C'est le pari qu'on a fait dans l'Union européenne et qu'on refait avec les listes transnationales. Le

« demos serait d'avantage une construction a posteriori, un résultat (...) que son fondement ». Le demos européen pourrait donc émerger avec les listes transnationales. Seul l'avenir nous dira qui avait raison.

CONCLUSION

De nombreuses réformes ont été tentées pour faire progresser la démocratie dans l'Union européenne. De telles réformes institutionnelles semblent cependant ne pas être l'outil adapté pour y parvenir. Force est de constater que toutes les réformes qui poursuivaient les objectifs de la circonscription transnationale, n'ont pas remplis les attentes. Tel sera probablement également le cas pour la circonscription transnationale. Non pas par le manque de potentiel de celle-ci, mais par le besoin de trouver un compromis politique qui en altérera son ambition. De plus, seuls 46 sièges sont disponibles pour de telles listes transnationales. Le Parlement en compte 751. Quantitativement c'est donc relativement négligeable. De plus, le compromis politique, s'il y a, se fera très probablement sur 27 sièges (un par Etat Membre). Il y a donc fort à penser que la majorité des débats lors des élections européennes se situeront toujours entre les partis nationaux, connus et identifiables pour les citoyens, plutôt que des partis transnationaux étrangers pour les citoyens. Il serait donc intéressant d'augmenter l'importance (symbolique) de ces listes transnationales. Ainsi on pourrait les lier avec un mécanisme tel que celui des Spitzenkandidaten. Vu l'échec de ce mécanisme lors des élections de 2019, il semble cependant peu probable que les chefs d'Etats et de gouvernements soient d'accord d'abandonner leur pouvoir concernant la désignation du Président de la Commission.

Bibliographie

Charvat, J., "Pan-European Constituency and Transnational lists: The third wave of the EU Politics of Electoral Reform?", *Revue des sciences Politiques* 2019, 24-33.
 Duff, A., *The European Union makes a new push for democracy*, Discussion Paper European Politics and Institutions Programme, 2019, 15 p.
 Duff, A., *The rise of post-national democracy: Macron, Brexit and the electoral of the European Parliament*. Discussion Paper, European Policy Centre, 2017, 4 p.

Emmanouilidis, J.A., et Stratulat, C., "Institutional innovations, The EP Electoral Reform: Another « Brick » in the Union's Democratic Construction? *Think global all European* 2011, 367-374.
 Verger, C., "Listes transnationales : Une opportunité politique pour l'Europe, des obstacles à surmonter", *Policy Paper* 2018, n°216, Institut Jacques Delors, 10 p.

De energiepoort van Europa

HENRI LUWAERT

LID VAN HET OGB SCHRIJVEND IN EIGEN NAAM

Begin 2018 begonnen de gesprekken tussen de stad Antwerpen en Brugge over een nauwere samenwerking tussen de 2 havens. Na verschillende studies, onderhandelingen en een pandemie was het op 12 februari 2021 eindelijk zover, Port of Antwerp Bruges werd geboren. Door hun krachten te bundelen zullen de havens van Antwerpen en Zeebrugge hun positie in de wereldwijde logistieke keten versterken. De naam Zeebrugge werd afgekort tot Brugge, dit om de fusie een algemeen, bekender internationaal imago te geven.

Politici uit verschillende partijen en grote havenklanten als Maersk en CMA CGM drongen al 10 jaar aan op een fusie tussen de twee havens. Maar het was vooral de voormalige Antwerpse havenbaas Eddy Bruyninckx die de onderhandelingen tegenhield en in Zeebrugge bestond er op hetzelfde moment ongerustheid dat alle macht naar Antwerpen zou gaan. 10 jaar geleden draaide alles rond containers, nu komt het ecologische verhaal er ook bij kijken. Het eengemaakt havenbedrijf krijgt één aansturing, één raad van bestuur en één CEO. De huidige CEO van de haven van Antwerpen Jacques Vandermeiren wordt zoals verwacht CEO van de nieuwe fusiehaven (Roo, 2021a). Port of Antwerp Bruges zal ongeveer een 1300 bedrijven omvatten, deze zorgen dan op hun beurt voor 72,635 directe jobs. Als we dit allemaal optellen komen we op een vertegenwoordiging van 4.5% van het Bruto Binnenlands Product.

De twee havens spelen complementair op elkaar in. Antwerpen bijvoorbeeld is gespecialiseerd in de behandeling en

opslag van containers, breakbulk en chemische producten. Bij Zeebrugge ligt de focus meer op RoRo verkeer, containerbehandeling en de overslag van vloeibaar aardgas beter bekend als liquid natural gas. Door de gezamenlijke beleidsvoering van de haven van Antwerpen en Zeebrugge, zal hun positie op mondiaal niveau een belangrijke boost krijgen. De gefuseerde haven wordt een van de belangrijkste containerhavens wereldwijd (157 miljoen ton/jaar), een van de grootste stukgoedhavens en de grootste haven voor de doorvoer van voertuigen in Europa. Voorts zal de haven goed zijn voor meer dan 15% van de overslag van vloeibaar aardgas in Europa en zal zij uiteraard Europa's belangrijkste chemische hub blijven. Ten slotte wordt het de grootste haven voor cruiseschepen in de Benelux. Met een totale overslag van 278 miljoen ton per jaar zal de eengemaakte haven haar leidende positie in de wereld kunnen consolideren (Port of Antwerp, 2021).

De toekomst zal zonder twijfel nog vele uitdagingen met zich meebrengen. Door hun krachten samen te bundelen zal er hier kostefficiënter op kunnen worden ingespeeld. Dit is niet alleen goed voor de bedrijven in de haven maar ook voor de volledige Belgische bevolking. Een van de meest belangrijke uitdaging is momenteel het halen van de klimaatdoelstellingen. Zo is er het voortstel voor een verordening van het Europees Parlement en de Raad tot vaststelling van een kader voor een totstandbrenging van klimaatneutraliteit en tot een wijziging van de Europese klimaatwet. In de mededeling over de Europese Green Deal werd een nieuwe groeistrategie voor de EU gelanceerd, die de EU moet omvormen tot een eerlijke en welvarende samenleving, met een verbeterde levenskwaliteit voor de huidige en toekomstige generaties en een moderne, hulpbronnenefficiënte en concurrerende economie, waar vanaf 2050 netto geen broeikasgassen meer worden uitgestoten en economische groei is losgekoppeld van het gebruik van hulpbronnen. De Europese Green Deal bevestigt de ambitie van de Commissie om Europa tegen 2050 het eerste klimaat neutrale continent te maken. De strijd tegen de klimaatverandering is een dringende uitdaging. De atmosfeer wordt steeds warmer, en de burgers ondervinden daar nu al de gevolgen van. De Europese burgers zien de

klimaatverandering als een ernstig probleem en willen dat er op dit vlak meer gedaan wordt. De klimaatverandering heeft niet alleen een grote impact op onze gezondheids- en voedselsystemen, maar ook steeds ernstigere gevolgen voor de ecosystemen en de biodiversiteit op onze planeet.

Antwerpen (de op een na grootste chemiecluster in de wereld) is volop bezig met zijn energietransitie: het halen van klimaatdoelstellingen, de opslag van CO₂ en waterstofprojecten. Zoals haveneconoom Theo Notteboom het recent heeft aangehaald: “Het is een meerwaarde dat op grotere schaal samen met Zeebrugge te doen. Zeebrugge heeft zijn lng-haven en zijn toegang tot de windmolenparken op zee. Het kan interessant zijn de groene energie die in Zeebrugge toekomt op te slaan, om te zetten in groene waterstof en die dan te transporteren naar de Antwerpse chemie, die een grootverbruiker is van energie” (Roo, 2021b).

De haven van Antwerpen-Brugge zal resoluut het voortouw nemen in de transitie naar een koolstofarme haven. Sinds 2019 zetten Port of Antwerp en Port of Zeebrugge, samen met vijf andere toonaangevende spelers, stappen in de richting van de oprichting van een waterstofeconomie in België. Ondertussen heeft een studie duidelijk aangetoond dat het zowel technisch als economisch haalbaar is om waterstof naar België te verschepen vanuit andere delen van de wereld waar zon en wind in overvloed aanwezig zijn. De ambitie van de Haven van Antwerpen-Brugge is om Europa's belangrijkste speler voor waterstof te worden. In samenwerking met haar industriële en maritieme klanten zal de Haven van Antwerpen-Brugge verder onderzoek doen naar de mogelijkheden op het vlak van CCUS (Carbon Capture Utilisation & Storage) en groene methanolproductie uit CO₂. Zowel de haven van Antwerpen als de haven van Zeebrugge zetten zich in om de transitie naar een multi-fuelhaven te realiseren. Dat doen ze onder meer door producten zoals LNG te bunkeren als alternatieve scheepsbrandstof. In de havengebieden van Antwerpen en Brugge staan 130 windturbines. Ook het gebruik van zonnepanelen in de haven van Antwerpen-Brugge zal blijven toenemen (Port of Antwerp, 2021).

Op verschillende plaatsen in Europa zagen we reeds ook al enkele havenfusies. Zo heb je Italië die meerdere Ligurische havens onder één koepel stopt, in Spanje zie je gelijkaardige dingen rond Valencia, en deze zomer fuseren Le Havre, Rouen en Parijs. De schaalvoordelen en inspanningen rond energietransitie zullen er zeker voor zorgen dat Port of Antwerp Bruges sterker in haar schoenen staat tijdens onderhandelingen met de haven van Rotterdam en in de concurrentiestrijd met andere Europese havens. Ook het feit dat deze fusie niet is opgedrongen door de overheid, kan zeker als iets positief worden gezien en zorgen voor een grotere kans op succes.

Bibliografie

- Roo, M. (2021a, 12 februari). Antwerpen en Zeebrugge fuseren tot Port of Antwerp Bruges. De Tijd. <https://www.tijd.be/ondernemen/transport/antwerpen-en-zeebrugge-fuseren-tot-port-of-antwerp-bruges/10284081>
- Roo, M. (2021b, februari 12). “Port of Antwerp Bruges wordt energiepoort van Europa”. De Tijd. <https://www.tijd.be/ondernemen/transport/port-of-antwerp-bruges-wordt-energiepoort-van-europa/10284242>
- Port of Antwerp. (2021, 12 februari). The ports of Antwerp and Zeebrugge to join forces. <https://newsroom.portofantwerp.com/the-ports-of-antwerp-and-zeebrugge-to-join-forces#>

Intelligence artificielle, entre avancées et dangers comment trouver l'équilibre et quel monde pour demain?

ADELINE HOUTART

MEMBRE DE LA COB S'EXPRIMANT À TITRE PERSONNEL

Envoyer des mails instantanés répondants aux questions, cuisiner, nettoyer, opérer,... des tâches les plus simples aux plus complexes, force est de constater que l'intelligence artificielle (IA) fait déjà partie de nos

vies. Alors même que la plupart d'entre nous n'en sommes même pas conscients, l'intelligence artificielle progresse chaque jour à une vitesse hallucinante. La question qui se pose dès lors est la suivante : comment nos vies sont-elles et seront-elles influencées par ses IA ?

L'Intelligence Artificielle ou IA est une multitude de connexions technologiques, inspirée de nos connexions neurologiques, qui forment des algorithmes et qui accomplissent des tâches complexes, répétitives ou non. Ce qui est le plus innovant c'est le fait que ces algorithmes apprennent d'eux-mêmes. Les IA sont capables d'assembler des quantités d'informations colossales et de les traiter bien plus efficacement que plusieurs d'entre nous ensemble ne pourraient le faire en un temps imparti.

L'IA nous apporte énormément, elle permet par exemple d'opérer des patients bien plus précisément et avec bien moins de séquelles qu'un chirurgien, d'accomplir des tâches répétitives 24h sur 24, de corriger automatiquement nos fautes d'orthographe, de trier les nouvelles lois, arrêtés royaux,... et d'avertir une personne que la loi concernant son contrat a changé et qu'il a dès lors plus ou moins de droits ou d'obligations,... Elle simplifie donc la vie dans des domaines variés.

Pourtant aujourd'hui nombreux sont ceux qui mettent en garde contre l'IA et sa prochaine génération l'IA Générale (IAG), quels sont donc ces dangers évoqués par ces personnes ?

DANGERS DE L'IA

Le premier danger potentiel, est que les entreprises à la source de l'IA sont un petit conglomérat bien trop connu tels que Google, Facebook,...

Ce qui est problématique c'est que l'IA concentre énormément de données et est capable d'influencer nos comportements. Nul n'a oublié Cambridge Analytica et sa manipulation pour les élections étatsuniennes ou encore pour le Brexit. L'IA est aujourd'hui capable sur base de données nous concernant, de prédire nos choix. Ces données récoltées par le biais de clicks, de pièces de puzzle assemblées, de données encodées par nous-même sur des sites,... permettent à l'IA de connaître nos faiblesses, nos goûts, nos tendances politiques,... Tout ceci

contribue d'une part à donner une énorme valeur à nos données et d'autre part à une atteinte croissante à nos droits fondamentaux, tels que le droit à la vie privée, la liberté d'expression,... Par ailleurs nous n'avons aucun contrôle sur nos propres données et encore moins sur ces conglomérats. Tout ceci pourrait conduire à une société totalitaire dans laquelle tout serait géré par ces entreprises, et, je pense que nous sommes tous d'accord sur le fait que, vivre complètement manipulé par des IA, constamment observé par un.e gouvernement-entreprise n'est pas un avenir qui nous semble souhaitable.

En outre se pose la question d'est-ce que par exemple les réseaux sociaux ont vraiment le droit, parce qu'on les utilise, de collecter nos données, de nous mettre dans des bulles ne nous montrant plus que ce qui nous convient et ainsi de polariser la société, radicalisant nos opinions pour augmenter l'addictivité des réseaux eux-mêmes. La réponse selon moi est non, pas sans notre consentement et pas sans nous en informer.

Jusqu'à présent nous sommes majoritairement trop peu conscients des impacts réels que ces IA ont sur nos sociétés et ce qu'elles changent au jour le jour dans nos vies.

Un autre danger est que la mauvaise programmation d'une IA peut avoir de graves conséquences. Comment par exemple, quand on n'a plus le contrôle de ce qui se passe dans l'IA pour arriver au résultat, savoir si elle n'est pas discriminante, injuste,... En effet, l'IA apprend des données qu'on lui donne et prend ainsi ses décisions futures, mais elle n'explique pas comment elle les prend.

Prenons un exemple simple : une entreprise utilise une IA pour trier les cv avant les interviews. Pour ce faire l'entreprise donne les données de tous ses employés à l'IA. L'IA va donc essayer de trouver les cv ressemblant le plus à ceux qui sont déjà présents. Si l'entreprise est constituée majoritairement de femmes blanches ayant étudié en Belgique à l'UCL et ayant obtenu une moyenne de 13/20, l'IA considèrera que les cv d'hommes, de personnes ayant étudié dans des hautes écoles ou dans d'autres universités,... comme n'étant pas intéressants pour cette entreprise et l'employeur ne se les verra donc systématiquement pas présenté comme choix potentiel. En même temps ce même employeur ne remarquera pas quels cv ont été invalidés, vu que le raisonnement de

l'IA n'est pas connu et qu'il n'ira pas vérifier quels cv ont été mis de côté, pour la bonne raison qu'il a acheté ou créé cet IA pour ne plus devoir le faire. Tout ceci engendre de la discrimination, mais n'est que la partie visible de l'iceberg, l'IA n'a pas de valeurs, elle ne sait donc pas juger, elle ne tient pas compte de ce qu'elle ne sait pas et si par malheur elle est mal programmée, elle peut apprendre d'elle-même des choses qui sont pour nous inacceptables. Prenons l'exemple de Tay tweets, c'est l'IA inventé par Twitter pour communiquer avec les internautes, en une nuit elle a appris le racisme, la vulgarité, le pro-nazisme,... Elle a été désactivée par Twitter entre temps, mais le problème c'est qu'on ne sait pas coder des valeurs, elle nous sont toutes propres et évoluent. Même si on imagine qu'on aille dès notre plus jeune âge avec des robots muni d'IA à l'école pour leur inculquer des valeurs, en une heure ou même une fraction de seconde elles pourraient apprendre le contraire et même auto décider ce qui serait le mieux pour elles (ce qui n'est pas forcément le mieux pour nous).

Demain quand l'IA Générale (prochaine génération d'IA) sera en route elle sera bien plus intelligente et rapide que nous tous réunis, elle pourra déduire de la simple image de notre visage notre orientation sexuelle, politique, prédisant nos moindres faits et gestes... Tout ceci en ferait une arme ultra puissante qui, si elle tombe entre de mauvaises mains peut nous mener vers des dérives totalitaires. Pire encore si elle s'auto contrôlait elle pourrait faire des dommages considérables.

A court terme, on le voit déjà et des études le confirment, l'AI menace la majorité de nos emplois. On se retrouverait donc dans un monde où la majorité des personnes devraient trouver de nouvelles occupations.

Devons-nous pour cela sacrifier les avancées et les bienfaits énormes de l'IA, le pouvons-nous encore, à l'heure où la Chine, les USA's,... y investissent massivement? Nous l'avons vu encore récemment dans cette crise covid les technologies nous permettent plein de choses, encore inimaginables, il y a quelques temps, mais à quel prix ? Celui de nos données personnelles, d'un avenir sans contacts sociaux ?

La question qui se pose dès lors, est comment trouver l'équilibre entre tous ces avantages que l'IA et l'IAG peuvent nous procurer et ses potentielles dérives.

A QUELLES CONDITIONS COHABITER AVEC L'IA ET L'IAG ?

Comment faire en sorte de respecter notre dignité humaine ? D'aucuns disent que nous devons accepter que nos données sont et seront toujours connues de ces IA. Personnellement bien que je comprenne la nécessité qu'ont les IA à avoir accès à nos données, je trouve qu'il est fondamental qu'on donne son consentement, qu'il soit conscient, rétractable à tout instant et explicite.

Par ailleurs il est vital que le fait de ne pas vouloir partager ses données ne soit pas une entrave à la vie de la personne concernée. En effet aujourd'hui une personne qui n'est pas sur les réseaux est clairement défavorisée. Or il y a tout à fait moyen d'avoir un réseau où on n'utilise pas vos données.

Par ailleurs il est cardinal qu'on sache quel raisonnement est appliqué par l'IA pour pouvoir au plus vite rectifier si elle devient discriminante,... Pour cela la rétro ingénierie peut être utilisée pour rendre visible ce qui se passe dans l'IA. En outre il faut impérativement qu'un cadre légal efficace empêche d'une part, l'existence de conglomérats et d'autres part, obligent à penser l'éthique des IA. En effet donner des valeurs aux IA permettrait d'éviter certaines dérives. Même si le choix des valeurs doit être débattu et adaptable au fil de l'évolution sociétale, avec comme mots d'ordre le respect de l'être humain. Ceci peut être fait en incluant des philosophes, des personnes spécialisées dans le social et l'éthique dans le processus d'invention et de codage de l'IA.

En sus, et cela semble évident, les données personnelles doivent être accessible par la personne elle-même, facilement, ainsi qu'une description claire de ce qui va en être fait, pour qu'elle puisse décider si elle en autorise l'utilisation. Aujourd'hui les textes interminables de conditions d'utilisations sont illisibles et ne permettent pas une conscientisation de la population.

Pour finir il faudra discuter des limites à mettre aux IA. En effet peut-on laisser la justice, la création et l'adoption de normes,... dans les mains d'IA ? Le législateur a donc encore beaucoup de travail, surtout quand on sait qu'il faudrait pour être efficace, un accord au niveau mondial.

SE PREPARER A DEVOIR SE REINVENTER

Nous sommes à l'aube d'une nouvelle révolution culturelle où le travail ne sera plus au centre de nos vies, dans laquelle les IAG seront plus intelligentes que nous et feront partie intégrante de notre vie,...

Ce nouveau mode de vie, si nous prenons le point de vue que nous ne vivrons pas sous l'oppression totalitaire d'un des grands conglomérats, nous obligerait à nous réinventer.

Tout d'abord parce qu'il faudrait repenser le concept d'humanité, qu'est-ce qui, dès lors nous distinguerait d'une intelligence artificielle. Car les IAG seraient capables de faire tout ce que nous faisons, ou presque.

Ensuite se pose la question de redéfinir nos objectifs dans la vie, car nos tâches de travail étant majoritairement faites par des IA il nous faudrait réorganiser notre temps. Que faire ?

Aujourd'hui déjà, le débat autour du revenu universel montre les apports considérables qu'a le fait de travailler et la notion du travail dans notre société. Trouver une occupation, faire quelque chose de nos journées est indispensable pour notre morale, cela nous permet de nous dire que la vie a un sens. Est-ce cela même que nous allons devoir changer ? Allons-nous accepter que notre vie n'ai pas de sens ?

Dans une utopie peu probable, le monde serait géré en harmonie entre êtres humains et IA. Chacun de nous ou certains d'entre nous travailleraient et le reste du temps pourrait pourquoi pas, être consacré au débat sociétal. Ce temps libre nous permettrait de créer des assemblées de type athénienne où notre sens critique serait développé. Ce même sens critique nous permettrait d'inventer, d'innover et de corriger les technologies existantes d'une part. D'autre part ce sens critique nous permettrait d'avancer dans la recherche de « la vérité », au sens de John Mill. Cette vérité qui aurait déconstruit les clichés et tendrait vers le respect. Ainsi libéré des préjugés nous pourrions enfin vivre en paix et atteindre ce but qui a traversé les siècles, qu'est le bonheur sur terre.

Cela me semble malheureusement peu probable, car on l'a vu l'IA et les conglomérats sont de vraies armes qui

peuvent mener au pire comme au meilleur et si on se base sur l'histoire, la société tend vers le progrès mais on n'a jamais pu éradiquer la guerre, les conflits,...

L'avenir répondra à cette question. Cet article aura je l'espère le mérite d'attirer votre attention sur l'importance cruciale qu'a l'IA et qu'auront l'IAG, ainsi que l'importance de réguler l'emploi et la création de nouvelles technologies.

Bibliographie

https://fr.wikipedia.org/wiki/Intelligence_artificielle.

Le monde, Serons-nous remplacés par des intelligences artificielles?, <https://www.youtube.com/watch?v=06XDN5WMjnM> , 5 février 2018, consulté le 7 mars 2021.

Commission Européenne, Livre Blanc ; Intelligence artificielle ; Une approche européenne axée sur l'excellence et la confiance,

https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/commission-white-paper-artificial-intelligence-feb2020_fr.pdf , 19 février 2021, consulté le 7 mars 2021.

Arte, L'intelligence artificielle documentaire sur l'avancée technologique,

<https://www.youtube.com/watch?v=4eFkTmH7Xu8> , 17 décembre 2020, consulté le 7 mars 2021.

Le monde, Pourquoi l'intelligence artificielle a besoin d'éthique, <https://www.youtube.com/watch?v=tf4-4lbXPs> , 3 avril 2019, consulté le 7 mars 2021.

Arctique : nouvel Eldorado ?

JEAN-GUALBERT NÈVE

MEMBRE DE LA COB S'EXPRIMANT À TITRE PERSONNEL

Nous sommes le 2 août 2007, au fond des eaux noires et glacées de l'océan Arctique, le sous-marin de poche Mir 1 déploie son bras mécanique et plante à 4 261 mètres de fond, à la verticale du Pôle Nord un drapeau blanc bleu et rouge à la peinture inoxydable pour graver dans le titane les velléités territoriales de la Russie dans la région. De retour à la surface, le chef de l'expédition déclare « L'Arctique est à nous et nous devrions y montrer notre présence ». Cet exploit n'est pas seulement scientifique mais surtout impérialiste, en effet ce n'était pas le prélèvement d'échantillons du sol

abyssal qui comptait ce jour-là mais bien la revendication symbolique du territoire motivé par l'appétit pour les ressources fabuleuses en pétrole, en gaz et en diamant dont regorge l'Arctique.

Le dérèglement climatique en cours a vu naître en Arctique un nouvel intérêt de diverses puissances internationales qui s'affrontent dans une guerre géopolitique.

Le passage des navires classiques se facilite à mesure que le climat devient plus doux, la saison navigable rallonge et les ressources fossiles deviennent plus accessibles.

A l'été 2019, l'agence russe de l'énergie atomique Rosatom mettait à l'eau sa première centrale nucléaire flottante destinée à alimenter en électricité la région de Tchoukotka, à proximité du détroit de Béring. Peuplée de 50 000 habitants, cette région très reculée regorge de pétrole et de gaz. La barge « insubmersible », longue de 140 mètres, renferme deux petits réacteurs nucléaires semblables à ceux que l'on retrouve dans les sous-marins et brise-glaces atomiques. Celle-ci pourra faciliter l'exploitation de sites pétrolifères dans la région. Rosatom planifie d'ores et déjà de construire d'autres navires de ce type et de les exporter. A mesure que la glace fond, l'océan sera donc progressivement parsemé de centrales nucléaires flottantes.

Fin février de cette année, un communiqué de presse de Sovcomflot, opérateur de cargo de transport d'énergie, se réjouissait du succès du voyage expérimental d'un de ces méthaniers qui est parvenu à traverser l'Arctique en plein cœur de l'hiver. Quand ceux-ci se réjouissent que jamais pendant le voyage le navire n'a eu à affronter des glaces de plus d'un mètre et demi d'épaisseur, ceux-là se lamentent qu'au cours des trois dernières décennies, la Terre a perdu 28 000 milliards de tonnes de glace. Le voyage initié par ce gigantesque méthanier entre la Chine et Rotterdam a pris 11 jours et 10 heures par cette nouvelle voie directe. La voie classique passant par le sud de l'Inde, le Canal de Suez et le détroit de Gibraltar avant de rejoindre le Nord de l'Europe aurait pris 20 à 30 jours... de quoi envisager des profits faramineux.

Le trafic par les voies maritimes arctiques est aujourd'hui marginal (33 millions de tonnes de fret en 2020), en

comparaison du canal de Suez qui a dépassé le milliard de tonnes de fret en 2019. Mais les nouvelles réalités géographiques de l'Arctique augurent des gains considérables, gains de temps et d'argent, et les russes ne sont pas les seuls à y construire leur domination. La Chine a investi 90 milliards de dollars dans la région, dans le cadre de son projet de « routes de la soie polaires ». Les Etats-Unis ont récemment réaffirmé leur appétit pour ce réservoir de ressources naturelles et cet avant-poste militaire. L'Alaska adhère aux Etats-Unis seulement depuis 1959. Avec la Guerre Froide, l'état américain a accru sa vigilance car seulement 85 kilomètres le séparent des rives russes au niveau du détroit de Béring. Pendant la présidence Obama, l'Arctique bénéficiait du statut de zone à conserver. L'administration Trump, elle, s'est plutôt lancée, à l'instar de la Norvège, dans un développement « durable » en Arctique. Notion en équilibre fragile entre développement économique et protection de l'environnement. Donald Trump n'a pas caché non plus son appétit vorace pour les territoires septentrionaux, en proposant maladroitement de racheter le Groenland au Danemark. Néanmoins l'alternance récente a permis de dessiner plusieurs perspectives réjouissantes. L'une des premières décisions de Joe Biden a été d'interrompre le développement pétrolier et gazier dans le refuge national de la faune Arctique, au grand soulagement des peuples Gwich'in qui se démènent pour sauver leur culture ancestrale et leur territoire, situé dans le Yukon, entre l'Alaska et le Canada. Et début mars, le Kremlin a annoncé avoir renoué la coopération climatique avec l'administration américaine sur la protection de l'Arctique.

Le développement économique de la région compte aussi sur l'essor du tourisme en Arctique. L'entreprise française Ponant propose ainsi des croisières en Arctique. Pour la modique somme de 8000 euros vous pourrez prendre un selfie avec un ours polaire sur la banquise fondante. Ponant s'engage à un respect de l'environnement, mettant en avant sa propulsion fonctionnant au gaz naturel liquéfié. Mais on ne peut nier l'impact que peuvent avoir les foules sur les écosystèmes précaires de la région, sans compter les trajets en hélicoptère jusqu'à la banquise, le risque d'accident dans ces zones périlleuses et surtout ce projet ouvre la voie à l'exploitation d'autres navires, qui seront peut-être moins vertueux.

On ne peut de toute évidence que regretter la violation de ce sanctuaire naturel motivée par le profit.

Au potentiel économique de ces ressources et de cette nouvelle voie commerciale s'ajoutent l'intérêt militaire du contrôle des eaux polaires. L'espace arctique est une zone clef en matière de dissuasion nucléaire, car la forme de la planète facilite les tirs balistiques passant à proximité du pôle Nord. En effet à peine sortie de son port d'attache, un sous-marin russe pourrait, depuis ces régions, se retrouver à portée des Etats-Unis.

Ce nouveau théâtre de confrontation oblige les grandes puissances à y affirmer leur domination. La supériorité américaine en haute mer ne lui assure pas la domination dans les eaux les plus septentrionales, où des savoir-faire spécifiques sont requis. C'est ainsi que la Russie a voulu démontrer sa force en 2015 lors d'un exercice militaire géant dans l'Arctique. Cet exercice de cinq jours réunissait 80 000 hommes, 240 avions, 16 sous-marins. De quoi alerter l'ensemble de la communauté internationale qui commence à organiser sa riposte. C'est ainsi que la Chine s'apprête à inaugurer son premier brise-glace atomique. Le Danemark va par ailleurs consacrer 400 millions d'euros pour la défense du Groenland et des îles Féroé.

L'Arctique est voué à devenir un nouveau terrain de jeu, jeux insoucians pour touristes inconscients et jeux dangereux pour puissances querelleuses. Aucun mètre carré de notre Terre n'échappera à l'exploitation humaine, sauf si nous nous acharnons à protéger sans relâche ces derniers sanctuaires.

De pers op zoek naar nuance

JAKOB DELEU

LID VAN HET OGB SCHRIJVEND IN EIGEN NAAM

Een kwaliteitskrant – die onbenoemd zal blijven – beging een fout door polariserende opiniestukken te publiceren omtrent de vertaalrel. Als onderdeel van de vierde macht heeft zij de taak om de burger op een eerlijke manier in te lichten. Dit moet ze niet doen door opiniestukken te weren,

maar wel tijdig de lezer van duidende achtergrondinformatie te voorzien.

ACHTERGROND

Op 20 januari 2021 gaf de democratische president Joe Biden forum aan 'Youth Poet Laureate of Los Angeles' Amanda Gorman. President Biden gaf op die manier blijk van zijn interesse in de Afro-Amerikaanse bevolking. Gorman, een jonge, zwarte vrouw door een alleenstaande moeder opgevoed bracht op de inauguratieshow haar gedicht 'The hill we climb' voor. Ze begeleidde het internationale publiek op haar golvende, melodieuze verzen. Al meermaals vaarde ik met haar mee, telkens verbaasd door haar intense zachtheid. De boodschap die ze de Verenigde Staten instuurt is er een van kracht, hoop en eenheid.

Men zegt dat het belangrijk is om geïnformeerd te blijven. Ik deel deze mening, al bleek ik vorige week nog in de ban door Gormans' melodie. Opborrelend vanuit de cultuur- en mediahoek dreef een nieuw debat naar het oppervlak, ook in ons land. Een debat dat later bekend zou staan als de vertaalrel. Want wie-o-wie is juist geplaatst om 'The hill we climb' te vertalen? Volgens velen is het alleszins niet de eerste keuze van de Nederlandse uitgeverij Meulenhoff, die de witte, non-binaire Marieke Lucas Rijneveld naar voor schoof, die bovendien geen ervaring heeft op het gebied van vertalen.

DYNAMISCHE BERICHTGEVING

Na een week lang behendig ontwijken, nam ik onlangs de moeite om de berichtgeving betreffende de vertaalrel eens van begin tot einde door te nemen. Ik raadpleegde hiervoor de zoekmachine van een van de kwaliteitskranten en doorliep de artikelen in chronologische volgorde. Publicaties die normaal gezien over een periode van anderhalve week binnensijpelen, kreeg ik nu binnen gelepeld in enkele opeenvolgende uren.

Een bom ontplofte, ik wist mezelf geen houding te geven. Een week lang publiceerde de krant polariserende opiniestukken. Het gevolg was een chaos die zich tekende door benauwdheid, verontwaardiging en hulpeloosheid. Wat niet onmiddellijk opviel was hoe de discussie naast de kwestie werd gevoerd. Gelukkig traden na een week de eerste genuanceerde stemmen op de voorgrond. Na

anderhalve week publiceerde de krant een verduidelijkend stuk die het ruimere kader van het identiteitsdebat schetste. Waar eerst chaos was, is nu een vredig inzicht in de situatie.

FUNCTIE VAN DE ONAFHANKELIJKE BERICHTGEVING

Net zoals het de taak is van de burger om geïnformeerd te blijven, is het de taak van de nieuwskanalen om de burger te informeren. De vraag is uiteraard welke informatie de media concreet moet publiceren. Moet de pers bijvoorbeeld duiding geven bij polariserende discussies, die gevoerd worden in haar opinie-afdeling? Of valt dit buiten haar informatieplicht?

De pers in België is vrij. De pers is echter ook de vierde macht van de staat. De uitvoerende, wetgevende en rechterlijke macht worden via de media onderworpen aan het oordeel van het grote publiek. Burgerlijke kritiek op de drie machten kan pas ontstaan en worden geuit dankzij de media. Ondertussen is de burger zo mondig geworden dat de vierde macht niet meer valt weg te denken. De vierde macht overkoepelt de andere en houdt de scheiding der machten in stand. De vrije pers is een baken van democratie.

Als baken van democratie zou het een waar doemscenario zijn moest de pers niet meer onafhankelijk functioneren. De media moet garanderen dat het publiek op een eerlijke manier ingelicht blijft. Meer bepaald, elk scenario dat er toe leidt dat het publiek de facto geen eerlijk oordeel kan vormen is een doemscenario. Het kernpunt van de vierde macht is dat ze de burger op een eerlijke manier inlicht, opdat deze een eerlijk oordeel kan vormen over een actueel onderwerp.

EEN EERLIJK OORDEEL OVER DE VERTAALREL

De eerste week van de vertaalrel, toen deze nog werd uitgevochten in de opinie-afdeling van de krant, was er geen ruimte voor een eerlijk oordeel van de lezer. De discussie was misplaatst. Het ging te veel over de vraag of dat de vertaler van 'the hill we climb' per se zwart moet zijn of niet. Het leek alsof er maar twee kampen bestonden. Enerzijds, zwarte mensen die vinden van wel. Anderzijds, witte mensen die zich in het nauw gedreven voelden en vinden dat het identiteitsdebat zijn limieten heeft

bereikt. Dit kat-en-muisspel heeft een week lang geduurd. Al moet ik zeggen dat het voornamelijk de in het nauw gedreven kat was die het woord opeiste, de witte persoon.

Hoe kan iemand hier nu een eerlijk oordeel over vormen? Het debat miste de nodige achtergrond en enige nuance was ver te zoeken. Het identiteitsdebat werd verengd tot de vertaalrel. De focus lag niet op de vraag of dat onze maatschappij systematisch de zwarte gemeenschap discrimineert, maar of dat enkel zwarte vertalers zwarte schrijvers mogen vertalen. Dit laatste is uiteraard een te verregaand standpunt. Echter, dit ontkennen mag niet in eenzelfde beweging leiden tot het ondergraven van het identiteitsdebat, wat wel leek te gebeuren. Gormans' gedicht heeft een enorme symbolische waarde, zich vragen stellen bij de aanstelling van Marieke Lucas Rijneveld die op meerdere vlakken 'incompetent' bleek is in mijn ogen geen voorbode van een trend richting totalitarisme.

Uit beweringen dat witte mensen lui zijn omdat ze ervan uitgaan dat ze alle situaties kunnen begrijpen, of uit verabsoluteringen dat uitlatingen over de keuze van uitgeverij Meulenhoff totalitaire trekjes vertonen, kan de lezer afleiden hoe sommige mensen redeneren. Ze kunnen de lezer ook ongewild meesleuren naar een van de twee kampen. Wat ze echter niet doen is de burger op een eerlijke manier inlichten, want het geeft geen kans op een eerlijk oordeel. De lezer kan pas een eerlijk oordeel vormen wanneer de krant de juiste achtergrondinformatie meegeeft.

Zoals eerder gezegd heeft de krant na anderhalve week uitgebreide achtergrondinformatie gepubliceerd. Zo is zij bijvoorbeeld dieper ingegaan in de werkelijke betekenis van het 'woke-begrip'. Het is belangrijk dat de vertaalrel een plaats in het identiteitsdebat en niet andersom. Want zeg nu zelf is het niet enigszins bevreedend dat voor de vertaling van een uiterst symbolisch werk een 'incompetente' persoon werd gekozen door een instituut van de literatuur, waar bovendien diversiteit schaars is?

CONCLUSIE

Voor een kwaliteitskrant is hier toch sprake van een duidelijk gebrek aan kwaliteit en respect voor haar positie als vierde macht. In een dermate gevoelig debat is tijd de vijand.

Polarisatie is snel gebeurd en eist onmiddellijk een prominente plaats op in de samenleving. Ze is moeilijk omkeerbaar. Het moet gezegd worden: anderhalve week om de nodige duiding te geven is te lang. Zeker in dit debat. De polarisatie had tijd genoeg om bij de burger, onbewust binnen te sijpelen. De krant heeft haar verantwoordelijkheid niet genomen, ze heeft haar meest essentiële functie verwaarloosd.

Le microcredit : une bénédiction pour certains, un cauchemard pour d'autres

ALEXANDER VANGENEUGDEN

MEMBRE DE LA COB S'EXPRIMANT À TITRE PERSONNEL

Le microcrédit consiste à accorder de très petits emprunts (ils peuvent être de US\$10 et dépassent rarement les US\$2000) à des personnes pauvres, souvent issues de pays en voie de développement, qui veulent développer une activité économique. Les personnes qui font appel au microcrédit ont rarement l'opportunité d'obtenir un emprunt dans une banque traditionnelle car ils ne bénéficient souvent d'aucune garantie, ce qui augmente considérablement le risque de ne pas pouvoir rembourser l'emprunt. De ce fait, ils ne satisfont pas aux exigences pour obtenir un emprunt auprès des institutions financières classiques.

Le microcrédit est donc une solution qui permet l'accès à l'emprunt à davantage de personnes.

Le microcrédit n'est pas nouveau : ce concept existe déjà depuis des siècles. Par contre, le microcrédit moderne a seulement commencé dans les années 70 durant une famine au Bangladesh. À cette époque, Muhammad Yunus, un professeur d'économie, a rendu visite à plusieurs villages locaux en essayant d'apporter une solution pour aider les pauvres. Dans le village Jorba, Yunus a rencontré 42 femmes qui fabriquaient des tabourets en bambou mais n'avaient pas assez d'argent pour acheter les matières premières pour leur fabrication. Pour pouvoir acheter

les matières premières, les femmes devaient emprunter de l'argent chez des commerçants locaux. Malheureusement pour elles, les commerçants leur accordaient l'emprunt si elles acceptaient de vendre leurs tabourets à un prix à peine plus élevé que le prix de la matière première. Les revenus de ces femmes étaient donc très bas et elles se retrouvaient dans un piège à la pauvreté. Yunus s'est vite rendu compte qu'il fallait seulement réunir l'équivalent de 27 dollars américains pour que l'ensemble de ces femmes évite d'être dépendantes des emprunts auprès des commerçants. Il leur donna donc cette somme de sa propre poche comme emprunt à un taux d'intérêt de 0%. Ce petit emprunt a permis aux femmes de vendre leurs tabourets en bambou à un prix plus élevé et de cette façon d'augmenter leurs revenus. Le microcrédit moderne était né !

Notamment grâce à la « Grameen Bank » (Banque des villages) fondée par Muhammad Yunus en 1983, le microcrédit a connu un succès énorme: des millions de personnes y ont eu accès en quelques décennies. En 2006, Yunus et la Grameen Bank ont reçu le Prix Nobel de la paix récompensant ainsi leurs efforts pour « leur lutte contre la pauvreté par le développement du microcrédit ».

Le microcrédit semble à première vue un concept fantastique : des gens reçoivent de petits emprunts qu'ils peuvent utiliser par exemple pour faire fonctionner un petit commerce qui leur rapportera plus d'argent sur le long terme.

Malheureusement, le microcrédit soulève aussi plusieurs problèmes concernant, notamment, le taux d'intérêt.

Au début, le microcrédit était presque exclusivement accordé par des organisations non gouvernementales (ONG). Mais, durant les trois dernières décennies, énormément d'institutions à but lucratif ont également commencé à octroyer des microcrédits. Pour que le microcrédit soit rentable, le taux d'intérêt doit être plus élevé que le coût de l'emprunt. Le problème, c'est que le microcrédit coûte relativement très cher comparé à des emprunts plus élevés. Imaginons un entrepreneur qui va à la banque pour demander un emprunt d'un million d'euros pour commencer son entreprise. La banque devra investir du temps et de l'argent pour aller

vérifier si l'entreprise de la personne sera probablement rentable ou non, si la personne a déjà d'autres emprunts, si cette personne a réussi à rembourser tous ses emprunts précédents,... Effectuer ces démarches pour un seul emprunt coûte déjà pas mal d'argent pour une banque. Envisagez alors le coût pour une banque si elle doit faire ces démarches, non pas pour une seule personne pour un emprunt d'un million d'euros, mais pour 10.000 entrepreneurs qui demandent un emprunt de 100 euros ! Cela coûte trop cher et il n'est donc pas surprenant que les taux d'intérêts pour le microcrédit dépassent souvent les 20% ! Quand un taux d'intérêt est exorbitant (il peut aller jusqu'à 100%), cela est souvent dû au fait que l'institution qui accorde le microcrédit veut maximaliser ses revenus et pas seulement parce que le coût est élevé.

Accorder du microcrédit avec un taux d'intérêt de 100% est aux antipodes de l'idée originale de Muhammad Yunus qui a aidé un groupe de femmes entrepreneuriales en leur accordant un emprunt à 0%. On pourrait argumenter que, dans certaines situations, il vaut mieux un emprunt avec un taux d'intérêt de 100% que pas d'emprunt du tout ! Et que, même si le taux d'intérêt est très élevé, il aide les pauvres, car on pourrait penser que les gens ne prendraient pas un emprunt qui ne leur est pas bénéfique. Mais les institutions qui accordent des emprunts à un taux d'intérêt très élevé se rapprochent plus des commerçants du village de Jorba qui profitaient de la situation désespérée des pauvres que de Yunus qui les a vraiment aidés. D'autant plus qu'il est difficile de trouver une activité économique assez rentable pour rembourser un tel emprunt.

Le microcrédit octroyé à des taux d'intérêt très élevés a non seulement enfermé des gens pauvres dans le piège de la dette mais a également augmenté le taux de stress et de dépression de certains au point, dans des cas extrêmes, de les mener au suicide ce qui fut le cas pour des fermiers d'Inde quand ils n'arrivaient pas à rembourser leur emprunt après une mauvaise récolte.

Le microcrédit – comme la majorité des concepts – comporte des points positifs et des points négatifs. Parti d'une idée excellente et généreuse, il a eu d'excellents résultats (comme en atteste le Prix Nobel de la paix), mais il comporte aussi des dangers non

négligeables. D'un côté, le microcrédit a aidé des milliers de pauvres, mais d'un autre côté le microcrédit a précipité des pauvres dans des situations encore plus précaires qu'avant leur emprunt.

Il est temps de réfléchir à des solutions efficaces pour résoudre les problématiques du microcrédit, en particulier le taux d'intérêt souvent trop élevé. Des ONG pourraient prendre une plus grande place dans le marché du microcrédit car des ONG n'accorderaient bien évidemment pas des emprunts à des taux d'intérêts exorbitants ! Les gouvernements pourraient également imposer de nouvelles lois pour éviter que la majorité des bénéfices se retrouvent dans la poche des gens qui prêtent de l'argent et que les gens qui l'empruntent gagnent peu ou rien. Faire changer les choses positivement dans le microcrédit sera compliqué mais – je n'en doute pas – cela en vaudrait vraiment la peine.

Réformes institutionnelles : la « saison » 7 vient de commencer

GUILLAUME VAN

DOORSLAER

MEMBRE DE LA COB S'EXPRIMANT À TITRE PERSONNEL

Quelque peu lassés par la situation sanitaire et ayants déjà fait le tour de toutes les séries Netflix, les Belges attendent patiemment le retour des terrasses. Heureusement, le monde politique a plus d'un tour dans son sac pour tenir les citoyens en haleine. La semaine dernière, la ministre Verlinden amorçait le retour de la série préférée des belges. « Réformes institutionnelles » fait son grand retour avec une septième « saison ». Voilà de quoi changer de la série Corona et de la série Climat.

ACTEURS ET SYSTÈME EN CRISE

Le résultat des élections de 2019 a été pour les grands partis politiques un wake up call. La tendance des dernières années s'est confirmée. Le vote antisystème est en croissance. Une grande partie des citoyens ne se retrouve plus dans le système politique. Les partis de l'émotion l'emportent. Une explication à cette

tendance est la complexité de la structure étatique et la difficulté intrinsèque de composer avec celle-ci pour bien gouverner. Curieusement, ce sont donc les partis qui ont longtemps été au pouvoir qui sont maintenant les victimes d'une structure qu'ils ont mis eux même en place.

L'idée de diviser le territoire belge en communautés (ainsi qu'en régions par après) et d'attribuer des compétences à ces entités était censé répondre au besoin de la population d'avoir une politique culturelle plus proche de ses attentes. S'en est suivi une série d'épisodes repris en 6 « saisons » censée répondre à d'autres besoins cuisants. Après pas moins de 6 réformes dans un espace-temps de 54 ans, le résultat obtenu est impressionnant. La structure étatique qu'on connaît actuellement est tellement complexe que le célèbre guide du Routard a fait appel à des diplomates belges pour parvenir à expliquer en quelques lignes le fonctionnement de la Belgique – un exploit diront certains.

Presque 2 ans après les élections - mais 5 mois seulement après la formation du gouvernement -, la crise sanitaire aide à oublier la défaite des grands partis aux dernières élections. Alors que les partis de la coalition s'exposent à la critique ayant trait aux mesures délicates qu'ils prennent quotidiennement, l'opposition et les partis des extrêmes scrutent les erreurs qui pourraient leur être favorable pour les prochaines élections. Mais la crise identitaire, voire existentielle que traversent certains partis n'est pas pour autant terminée. Ce ne sont pas seulement les partis qui sont en crise, mais le système institutionnel dans son ensemble. Le constat est sans appel : notre structure étatique complique considérablement la gestion de crises.

UNE RÉFORME, OUI, MAIS QUOI COMME RÉFORME ?

Le climat qui précédait la première « saison », sortie en 1970, était particulièrement tendu. On peut comprendre qu'il a été jugé opportun de diviser certaines compétences à ce moment là pour faire descendre la tension. Les 5 « saisons » qui ont suivi la première allaient toutes dans le même sens. La tentation peut être grande de continuer à transférer les compétences fédérales lors de la 7e « saison ». Une évidence, selon certains.

Aujourd'hui, on se rend néanmoins compte que les réformes institutionnelles peuvent être lourdes de conséquences. 54 ans après la première « saison », la crise Covid démontre à quel point notre structure étatique n'est pas la plus optimale pour gouverner dans des situations délicates. Dès lors, on ne peut pas se passer d'une analyse « couts-bénéfices » avec une projection long terme afin de déterminer la direction à prendre à l'issue des élections de 2024.

COUTS-BÉNÉFICES

Il est évident que les partis politiques ont gagné considérablement en influence dans leur région de prédilection au fil des réformes institutionnelles. Au plus un territoire comprend d'électeurs d'un parti, au mieux pour ce parti. Encore mieux si un autre parti peut dire la même chose d'un autre territoire. Dans ce cas tout le monde est content et chacun poursuit son petit bonhomme de chemin. Mais ça ne veut pas dire que les intérêts des citoyens sont mieux servis pour autant. En tout cas, ça ne coute pas moins cher au contribuable. Mais si ça ne coute pas moins cher, c'est peut-être plus efficace ? Rien n'est moins sûr. Tout d'abord, discuter, négocier et mettre en place des réformes institutionnelles ne se fait pas en un jour. Beaucoup de temps et d'énergie y sont consacrées. Tant qu'il s'agit d'une priorité pour les citoyens ou que ça rapporte plus que ça ne coute, ce n'est pas perdu. Mais dans les circonstances actuelles, on peut sérieusement se demander si le besoin de diviser davantage les compétences constitue encore une priorité pour les citoyens. Ensuite, si un état fédéral peut très bien fonctionner, c'est à la grande condition que les différentes autorités coopèrent étroitement sur tous les dossiers dont les enjeux et les effets dépassent les délimitations géographiques. Cela dit, dans un monde interdépendant, les dossiers qui n'ont d'enjeux et d'effets que dans une zone géographique strictement délimitée relèvent davantage de la théorie que de la pratique.

On peut en outre se demander dans quelle mesure notre structure étatique surréaliste représente un atout sur le plan du développement économique. Notre pays dispose d'une situation stratégique au cœur de l'Europe, d'un accès direct à la mer, d'excellentes universités et hautes écoles, des citoyens talentueux et bien d'autres avantages. Mais un pays, aussi beau

soit-il, reste-t-il aussi attirant lorsqu'il passe tellement de temps à composer un gouvernement et à réfléchir à toutes sorte de structures étatiques ? Des investisseurs étrangers sont-ils enclins à investir dans un pays dont seuls les politiciens eux-mêmes et les constitutionnalistes comprennent la structure ?

LONG TERME

Quand la crise Covid sera derrière nous, d'autres difficultés vont surgir tôt ou tard. Il faudra relancer l'économie et gérer les situations de précarité qui ont été creusé par la crise sanitaire. Ensuite, nous ne sommes pas à l'abri d'autres virus. Enfin, la problématique du réchauffement climatique sera à l'origine de nombreux autres défis : catastrophes naturelles, migration... L'idée d'une croissance économique infinie est aujourd'hui mise à mal. En raison de la raréfaction de certaines ressources et des effets néfastes de notre mode de vie actuel sur notre environnement, des choix de sociétés fondamentaux vont devoir se faire. Les moyens (financiers) seront limités. Le monde politique aura donc la lourde tâche de fixer des priorités au détriment d'intérêts pourtant légitimes. Le défi consiste donc à trouver une structure qui permettra aux citoyens de faire ces choix de société de manière informée et d'assurer que les décisions politiques bénéficient du soutien de la population.

La question clé est : « dans quel contexte institutionnel voulons-nous dans 10-20-50 ans prendre des décisions tout aussi délicates que celles qui sont prises aujourd'hui dans le cadre de la crise sanitaire » ?

COMMENT APPRÉHENDER 2024 ?

La prochaine législature sera décisive pour la direction à prendre sur le plan des institutions. Les élections de 2024 seront donc déterminantes. L'électeur doit profiter de ce que les partis traditionnels se remettent en question pour se montrer critique et exigeant vis-à-vis de leur travail.

Un effet vicieux du morcèlement des compétences a trait à l'information via les médias. On se connaît de moins en moins bien de part et d'autre du pays car les médias (publics) se concentrent essentiellement sur ce qui se passe au sein de leur territoire. A cet égard, il est bon de rappeler que nous sommes davantage unis que nous le pensons. Howard Gutman, ambassadeur des

états unis en Belgique de 2009 à 2013 disait ceci :

« Je viens d'un pays profondément divisé sur le plan politique ! Comme je l'ai dit aux Belges, y compris au Roi, la Belgique est le pays du monde le plus uni politiquement ! (...) Mon pays est divisé à 51 % contre 49 % sur de très nombreux sujets politiques : le droit à l'avortement, le mariage et les droits des homosexuels, le droit au port d'armes à feu, l'accès aux soins de santé pour tous, le choix entre une stratégie transatlantique ou un leadership seul... Sur chaque sujet majeur, on retrouve cette division 51-49. Sur toutes ces questions, on a presque du 98 % contre 2 % en Belgique... je le répète, la Belgique est le pays le plus uni au monde sur le plan politique. »

CONCLUSION

2024 sera une année décisive autant pour les belges que pour les partis politiques. La Belgique possède d'immenses atouts. Elle est cependant capable de les réduire à peau de chagrin à coup de réformes institutionnelles. L'inertie d'une machine d'un autre siècle mal calibrée n'attire pas les talents et ne développent pas ceux qui restent. L'idée d'une croissance économique infinie est aujourd'hui mise à mal. Des décisions difficiles attendent les décideurs de demain et ceux qu'ils représentent. Le défi consiste donc à trouver une structure qui permettra aux citoyens de faire ces choix de société de manière informée et d'assurer que les décisions politiques bénéficient du soutien de la population.

Contrairement à ce que certains prétendent, il n'y a pas une seule solution envisageable. On peut encore aller dans toutes les directions, y compris revenir en arrière. Toujours est-il que la structure étatique doit servir les intérêts des citoyens présents et futurs. Certainement pas ceux des partis politiques. Alors, qu'est-ce qui divise vraiment les Belges du sud, du centre, du nord et de l'est, mis à part des formalités institutionnelles et des frontières fictives ?

Espérons que la « saison » 7 de 'Réformes institutionnelles' plaise aux Belges et que les acteurs soient à la hauteur.

De la liberté d'expression dans les réseaux sociaux

MARIE-ALICE STEINBACH

MEMBRE DE LA COB S'EXPRIMANT À TITRE PERSONNEL

Suite aux émeutes du Capitole aux Etats-Unis, Twitter a décidé de suspendre de manière permanente le compte de Donald Trump. Cette décision n'a certes pas manqué de susciter le débat quant à la régulation des contenus haineux sur les réseaux sociaux mais également quant au rôle des GAFAM¹⁹ face à la liberté d'expression. Comment se fait-il qu'une société privée puisse « couper le micro » du président des Etats-Unis d'Amérique, sans aucune forme de procès préalable ?

La chancelière allemande Angela Merkel a d'ailleurs souligné le caractère problématique de cette décision, rappelant qu'il est possible d'interférer dans la liberté d'expression « mais selon les limites définies par le législateur, et non par la décision d'une direction d'entreprise »²⁰.

Outre Donald Trump, les réseaux sociaux et autres plateformes numériques se voient aujourd'hui octroyer des prérogatives exorbitantes en ce qui concerne le contrôle de ce qui est permis de dire ou non dans nos sociétés.

En effet, ces réseaux jouissent d'une grande liberté en ce qui concerne l'élaboration de leurs conditions d'utilisation. Ces sociétés privées disposent du pouvoir non négligeable de définir quels sont les propos autorisés et ceux indésirables sur leurs plateformes. Elle décident de la suppression de contenu ou de comptes d'utilisateurs qui enfreignent leurs conditions. Ces décisions peuvent parfois sembler incohérentes. On pense par exemple à la censure de la nudité et non des propos infamants.

Ces dernières années, on a pu observer une tendance, certes légitime, à vouloir condamner de manière plus

large les contenus haineux sur Internet. Cependant, il ne faudrait pas que cette tendance nuise à la liberté d'expression et aux mouvements positifs qui ont pu voir le jour sur ces plateformes. Accroître la protection des utilisateurs face à certains contenus pourrait porter atteinte à la liberté d'expression. Il est nécessaire de trouver un équilibre entre ces deux problématiques.

La réprobation des propos haineux de Donald Trump et de bien d'autres est légitime. Mais on ne peut prôner une surveillance plus étroite des contenus publiés au détriment de la liberté d'expression.

EDITEUR V. HÉBERGEUR

Tout d'abord, une distinction importante est à faire : celle entre « éditeur » et « hébergeur ». Les plateformes numériques et les réseaux sociaux tels que Twitter, Facebook, Instagram ou encore Youtube, sont juridiquement qualifiés « d'hébergeurs » et non « d'éditeurs ». En quoi diffèrent ces termes ?

Un *éditeur* est responsable du contenu publié sur son site. Un *hébergeur* n'est qu'un moyen de communication pour les utilisateurs, bien qu'il perçoive un profit commercial via la publicité et organise le contenu publié via un algorithme.

C'est pourquoi il n'est pas évident d'engager la responsabilité des hébergeurs. Il faut non seulement que le contenu publié soit manifestement illicite, mais aussi qu'il ait été signalé comme tel à la connaissance de l'hébergeur, et que le contenu indésirable n'ait pas été supprimé rapidement. Comme le souligne François Dubuisson, professeur de droit international à l'ULB et titulaire du cours « Internet et droits de l'homme », ce système de « *notice & takedown* » est considéré comme la « moins mauvaise » des solutions par les instances des droits humains²¹. En effet, il permet cet équilibre entre liberté d'expression et protection des utilisateurs.

Il est important de ne pas considérer les réseaux sociaux comme des éditeurs. Si tel était le cas, leur responsabilité pourrait être

¹⁹ Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft.

²⁰ BROWNE, R., "Germany's Merkel hits out at Twitter over 'problematic' Trump ban", via <https://www.cnbc.com/2021/01/11/germanys-merkel-hits-out-at-twitter-over-problematic->

<trump-ban.html>, publié le 11 janvier 2021.

²¹ DUBUISSON, F., « Réseaux sociaux : ne pas jeter le bébé de la liberté d'expression avec l'eau (sale) du bain de

Donald Trump », via https://www.rtb.be/info/opinions/detail_reseau_x-sociaux-ne-pas-jeter-le-bebe-de-la-liberte-d-expression-avec-l-eau-sale-du-bain-de-donald-trump?id=10670922, publié le 12 janvier 2021.

immédiatement engagée pour tout contenu publié, ce qui entraînerait une censure excessive et donc un risque pour la liberté d'expression.

CONDITIONS D'UTILISATION ET RÉGLEMENTATION DES CONTENUS

Ensuite, est-ce que ces plateformes sont *totale*ment libres d'imposer leurs propres conditions d'utilisation et de supprimer des contenus et des comptes considérés comme « indésirables » ?

Les conditions d'utilisation établissent et déterminent des catégories de contenus non-admis. Ces conditions sont basées notamment sur certaines contraintes légales (interdiction d'incitation à la haine, à la discrimination, ...). On observe toutefois que certains contenus et comptes sont supprimés de manière infondée. Cela est dû au filtrage par les algorithmes, à des campagnes excessives de signalement ou encore à des décisions hâtives de collaborateurs mal équipés. Les propos supprimés relèvent souvent de discours minoritaires mais légitimes, publiés par des utilisateurs marginaux tel qu'on peut le voir avec le « féminisme intersectionnel »²².

Cela pose problème. Ces plateformes sont aujourd'hui devenues des moyens de participation au débat public. Elles se doivent donc de respecter la liberté d'expression. Il est essentiel que ces plateformes aient conscience de cette contribution au débat public lors de la rédaction de leurs conditions d'utilisation. Le Rapporteur spécial de l'ONU, David Kaye, l'a d'ailleurs rappelé dans un rapport de 2019 consacré aux normes juridiques de la lutte contre la haine en ligne. Il souligne le flou et le manque de transparence des conditions d'utilisations de certaines plateformes dominantes²³.

Laisser l'appréciation de ce qui est légal ou non à des entreprises privées, animées par des intérêts économiques, représente un danger. Définir la limite entre les propos qui « *heurtent, choquent ou inquiètent* »²⁴ et ceux

véritablement illicites n'est pas évident. On peut questionner la légitimité de ces sociétés afin de dessiner les contours d'un débat public acceptable. Le Rapporteur spécial de l'ONU précité a d'ailleurs souligné que « l'incapacité des entreprises à reconnaître leur pouvoir et leur impact, et à faire passer les actionnaires avant l'intérêt public » devait cesser²⁵.

Malgré ce danger, on observe une tendance des autorités, entre autres européennes, à déléguer ce pouvoir de délimitation aux plateformes numériques. Elles se voient confier la tâche de juger de la légalité de ce qui est publié.

Certaines législations viennent toutefois encadrer ce pouvoir. On pense notamment au code de conduite de 2016 conclu entre l'Union européenne et les principaux acteurs d'Internet, visant à combattre les discours de haine illégaux en ligne²⁶.

ENCOURAGER LES APPORTS POSITIFS

Nous avons tendance aujourd'hui à porter un œil négatif sur les réseaux sociaux, terreaux fertiles de haine. Mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un outil permettant à toute personne de faire entendre sa voix.

En effet, un nombre croissant d'utilisateurs s'expriment et partagent quotidiennement leurs expériences, idées, sentiments, opinions, revendications, via ces plateformes. Elles jouent un rôle prépondérant vis-à-vis de la liberté d'expression. Certains mouvements positifs sont nés par le biais de ces réseaux, tels que les printemps arabes, l'hashtag MeToo, la lutte contre le réchauffement climatique et bien d'autres encore. Il est nécessaire que les sociétés privées régulent les contenus indésirables sur leurs plateformes afin de protéger les utilisateurs mais il ne faut pas que ces restrictions aient un impact démesuré sur la liberté d'expression.

Enfin, comme le souligne l'ancienne eurodéputée devenue présidente du

Centre d'action laïque (CAL), face aux dérives des réseaux sociaux, il est nécessaire d'éduquer les jeunes²⁷, bien qu'il nous semble que toutes les générations soient également concernées.

Ging de VRT haar boekje te buiten?

EMILY DEFREYNE

LID VAN HET OGB SCHRIJVEND IN EIGEN NAAM

In februari ging de driedelige docureeks 'BDW' van start op VRT. Het toont een intieme kijk in het leven van N-VA politicus Bart De Wever. Deze docureeks botst evenwel op kritiek. Ging de VRT haar boekje te buiten?

NIEUWE

BEHEERSOVEREENKOMST

De media valt onder cultuur, wat een Vlaamse bevoegdheid is. Sinds december 2020 ligt er een nieuwe beheersovereenkomst vast tussen de openbare omroep VRT en de Vlaamse Gemeenschap. Deze overeenkomst legt onder meer vast wat de precieze opdracht van de VRT moet zijn. De VRT gebruikt immers Vlaams belastinggeld om haar programma's te maken en kan dus niet zomaar doen wat ze wil.

In het Vlaams Regeerakkoord van 30 mei 2020 eiste de N-VA dat '*de VRT in haar programma's een breed geschakeerd palet aan opinies aan bod dient te laten komen*' (p.186). Deze eis trok zich door in de nieuwe beheersovereenkomst: '*De VRT laat een breed palet aan opinies van externen aan bod komen, met ruimte voor een pluralistisch debat, tegenspraak en nuance. De VRT stelt zich hierbij neutraal op, dit wil zeggen: onpartijdig, onafhankelijk en handelend vanuit haar redactionele autonomie*' (p. 27).

'LINKS TEVEEL OP VRT'

Volgens N-VA heerst er immers '*een pensée unique op de VRT, en die is links en groen*' (aldus N-VA'er Siegfried

²² DUBUISSON, F., *ibidem*.

²³ DU PREEZ, P., « Discours de haine en ligne : les gouvernements et entreprises en échec (expert de l'ONU) », via <https://news.un.org/fr/story/2019/10/1054471>, publié le 21 octobre 2019.

²⁴ Cour eur. dr. h., arrêt *Handyside c. Royaume-Uni*, 7 décembre 1976, § 49.

²⁵ DU PREEZ, P., *op cit*.

²⁶ Lutte contre les discours de haine illégaux en ligne – le code de conduite de l'UE permet de réagir rapidement, communiqué de presse, via https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_19_805, publié le 4 février 2019.

²⁷ MARTIN, P., « Véronique De Keyser : 'conserver une grande liberté sur le web' », via

<https://plus.lesoir.be/348482/article/2021-01-12/le-debat-les-reseaux-sociaux-allies-ou-ennemis-de-la-libertedexpression>, publié le 12 janvier 2021.

Bracke).²⁸ Ook Vlaams minister-president Jan Jambon (N-VA) is deze mening toegedaan. Zo stelde hij dat *'links een te groot forum krijgt in vergelijking met zijn maatschappelijke relevantie. Dat vraagt om een correctie'*.²⁹

De frustratie van N-VA dat links een te groot forum krijgt op de VRT, blijkt evenwel niet terecht. Cijfers tonen aan dat in 2019 de N-VA politici de meest gevraagde politici waren in de programma's van de VRT, gevolgd door Open VLD en CD&V. De linkse partijen sp.a en Groen volgen pas daarna.³⁰

DOCUREEKS 'BDW' OP VRT

Sinds februari 2021 is de driedelige docureeks 'BDW' over N-VA kopstuk Bart De Wever te zien op VRT. De bedoeling van de docureeks is *'om te weten te komen wie Bart De Wever werkelijk is'*.³¹ De eerste aflevering van BDW was meteen een schot in de roos. Met haar dikke 800.000 kijkcijfers stond ze hiermee in de top 4 van die avond (ter vergelijking: Het Journaal haalde die avond 1.200.000 kijkcijfers)³².

De keuze voor een documentaire rond N-VA kopstuk Bart De Wever is opvallend, aangezien uitgerekend zijn partij bij het opstellen van de nieuwe beheersovereenkomst meer neutraliteit en onpartijdigheid eiste van de VRT.

RICHTLIJNEN VRT OVER DE AANWEZIGHEID VAN POLITICI IN INFOTAINMENT- EN ENTERTAINMENT-PROGRAMMA'S

De driedelige reeks over Bart De Wever ging alvast niet onopgemerkt voorbij in het Vlaams Parlement. Volgens de linkse partij PVDA gaat het lijnrecht in tegen de richtlijnen van de VRT zelf, omdat die richtlijnen bepalen dat *'een politicus geen eigen docusoap mag krijgen'*.³³

Inderdaad, de VRT heeft een aantal richtlijnen opgesteld voor haar programmamakers over de aanwezigheid van politici in infotainment – en entertainmentprogramma's. Dergelijke programma's hebben

immers invloed op de politieke opinie. De docureeks BDW kan mijns inziens beschouwd worden als een infotainmentprogramma aangezien het een mix is van informatie en ontspanning.

De VRT beschouwt het optreden van politici in dergelijke programma's als een verworvenheid. Deze optredens laten het publiek immers toe beter kennis te maken met de persoonlijkheid van de politici die hen vertegenwoordigen en uit uitgevoerde onderzoeken blijkt dat de kijker dit een zeer relevante aanvulling vindt bij nieuws en duiding (p. 1 Richtlijnen VRT).

OVERTREDING EIGEN RICHTLIJNEN

Is de VRT haar boekje te buiten gegaan door een driedelige docusoap over een nationaal bekende politicus uit te zenden?

De richtlijnen stellen expliciet dat politici geen dragende rol mogen krijgen in infotainment – en entertainmentprogramma's. De rol van een politicus in zo'n programma mag geen 'vast weerkerend' karakter krijgen. Een politicus kan dus geen eigen vaste rubriek krijgen, mag niet als vaste presentator optreden en mag geen eigen docusoap krijgen. Hier knelt het eerste schoentje. BDW is immers een docusoap. Het draait volledig om De Wever, wat duidt op zijn dragende rol in het programma. Zijn rol in het programma heeft tevens een 'vast weerkerend' karakter, want er zijn drie afleveringen over hem.

Daarnaast bepalen de richtlijnen dat het de bedoeling is dat voornamelijk 'de mens achter de politicus' wordt getoond. Infotainment – en entertainmentprogramma's zijn niet de plaats voor politieke debatten over partijprogramma's, standpunten of andere politici en partijen. Hier knelt het tweede schoentje. Reeds in de eerste aflevering horen we immers De Wever zeggen over de Open VLD dat *'de mensen er gewoon op kotsen'* en dat Paul Magnette (PS) liegt. In de derde aflevering zegt De Wever tijdens een partijvergadering dat Gwendolyn Rutten (voormalig voorzitter Open VLD) *'een lijk is dat niet wil sterven'*. Ook over Conner Rousseau (sp.a) en

Georges – Louis Bouchez (MR) was De Wever scherp.

Op basis van bovenstaande kan worden geconcludeerd dat de VRT aldus haar eigen richtlijnen heeft geschonden.

Deze richtlijnen hangen samen met de verplichting van de VRT om onpartijdig te handelen (cf. p. 27 beheersovereenkomst). De docureeks BDW focust evenwel slechts op één bepaald politiek figuur, en dit gedurende drie afleveringen van 50 minuten. De VRT wekt hiermee een schijn van partijdigheid.

KON HET BETER?

De docureeks 'BDW' zoomt naast het privé-leven van De Wever, ook in op de federale regeringsformatie van 2020. Voor de kijker (en stemmer) is een inkijk in de regeringsonderhandelingen zonder twijfel interessant. Twee zaken konden evenwel beter.

Ten eerste geeft de programmamaker De Wever als het ware vrij podium om kritiek te geven op andere politici en partijen, zonder enige mogelijkheid van wederwoord van diegene die hij bekritiseert. Dit heeft eerst en vooral niks te maken met het vooropgestelde doel van de docureeks, namelijk *'om te weten te komen wie De Wever werkelijk is'*. Bovendien kan kritiek zonder wederwoord niet worden getolereerd in een democratische rechtsstaat. Hierdoor neigt de docureeks naar N-VA propaganda.

Ten tweede had de programmamaker iedere aflevering een andere politicus-formateur kunnen volgen, in plaats van gedurende drie afleveringen eenzelfde. Dit zou een meer objectieve inkijk geven in de regeringsonderhandelingen en de rol van de verschillende partijen hierin.

CONCLUSIE

De VRT ging haar boekje te buiten. Ze heeft immers haar eigen richtlijnen geschonden. Bovendien wekt ze een schijn van partijdigheid door één bepaald politiek figuur een dergelijke media-aandacht te geven.

Een goede reputatie opbouwen is moeilijk, maar het is gemakkelijk om

²⁸<https://www.knack.be/nieuws/belgie/hoe-gevaarlijk-is-de-aanval-op-de-vrt-wat-de-n-va-doet-is-niet-nieuw/article-longread-1526147.html>.

²⁹<https://www.knack.be/nieuws/belgie/hoe-gevaarlijk-is-de-aanval-op-de-vrt-wat-de-n-va-doet-is-niet-nieuw/article-longread-1526147.html>;

<https://www.knack.be/nieuws/belgie/luc-van-den-brande-de-vrt-is-een-openbare-omroep-geen-staatsomroep/article-normal-1526279.html>.

³⁰ Antwoord van minister Benjamin Dalle op de schriftelijke vraag nr. 63 van 9 januari 2020 in het Vlaams Parlement, <https://docs.vlaamsparlement.be/pfile?id=1527993>.

³¹ Zie beschrijving op <https://www.vrt.be/vrtnu/a-z/bdw/>

³² https://tvvisie.be/nieuws/belgie/kijkcijfers-woensdag-10-februari-2021_105895/.

³³ <https://www.youtube.com/watch?v=ltPDcZgsMzo>.

ze te verliezen. Dit geldt ook voor de VRT. Met de docureeks BDW brengt ze mogelijks haar reputatie als betrouwbare, neutrale en vooral ook onpartijdige openbare omroep in gevaar.

Bart De Wever geniet ondertussen wellicht van de media-aandacht rond zijn docureeks. Afwachten of het hem ook electoraal genot oplevert bij de verkiezingen in 2024.

Rénovation des écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles : Une Nouvelle Guerre Scolaire ?

FRANÇOIS DENOËL

MEMBRE DE LA COB S'EXPRIMANT À TITRE PERSONNEL

La vétusté du parc immobilier scolaire est un fait bien connu en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). En la matière, les besoins sont colossaux. La Direction Générale des Infrastructures scolaires (DGI) pose un constat clair : sans intervention, environ 40% de ce parc "vieilli et partiellement insalubre" est exposé à un risque de fermeture dans les 5 à 10 ans³⁴. Au mois de décembre 2020, le gouvernement de la FWB a annoncé un programme d'investissement pour les infrastructures scolaires, 200 millions d'euros destinés à la rénovation des écoles. Une bouffée d'oxygène, vu les besoins gigantesques et le nombre de dossiers en attente. Mais très vite les espoirs de certains ont été douchés : le partage de l'enveloppe entraînerait de profonds déséquilibres entre réseaux.

RELANCE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Ce budget de 200 millions provient en grande partie du plan de relance européen, négocié par les 27 États-membres suite à la pandémie du Coronavirus. La Belgique pourra bénéficier d'une enveloppe de 5,9 milliards d'euros pour relancer son économie, en misant sur la durabilité et la digitalisation³⁵. Sous la houlette du Secrétaire d'État à la relance, Thomas Dermine, cette manne budgétaire a été répartie entre le Fédéral et les différentes entités fédérées (régions et communautés). A

l'initiative de son Ministre en charge des Bâtiments scolaires, Frédéric Daerden, la FWB a pu dégager un montant de plus de 200 millions d'euros à réserver aux bâtiments scolaires. Considérés comme de « véritables passoires énergétiques », l'ambition est de rénover ceux-ci pour être dans les normes de respect de l'environnement en termes d'émissions. En effet, les Régions wallonne et bruxelloise, ont décidé d'introduire le principe de l'exemplarité énergétique de tous les bâtiments qui remplissent des fonctions d'intérêt public. Ceci signifie que toutes les écoles, officielles ou libres, seront tenues de voir leurs bâtiments se conformer à l'objectif de neutralité carbone, pour 2035 en Région wallonne et pour 2040 en Région bruxelloise. L'effort à réaliser sera considérable, on parle d'un montant compris entre 4 et 6 milliards d'euros pour l'ensemble du patrimoine immobilier scolaire en FWB.

RÉPARTITION INÉQUITABLE

De ces 200 millions, le ministre en charge des Bâtiments scolaires, le Ministre Daerden (PS), veut en allouer 58,5% au réseau public officiel, Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE), qui scolarise 15% de la population scolaire. L'enseignement subventionné, libre et officiel qui scolarise quant à lui 85% de la population scolaire disposerait quant à lui de 41,5 % des moyens. Bien que scolarisant 51% des élèves, l'enseignement libre (essentiellement catholique) ne recevrait donc que 18% des fonds.

Pour le SeGEC (Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique), un tel déséquilibre est inacceptable. En utilisant la clé de répartition du plan de relance, il estime que le montant par élève sera 10 fois plus élevé dans le réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement (1150) que dans l'enseignement libre (111 euros).

De son côté, le pouvoir organisateur WBE juge cette répartition juste et cohérente, car ses bâtiments sont la propriété de la Fédération Wallonie-Bruxelles alors que les infrastructures de l'enseignement libre appartiennent à des ASBL privées.

Fausse justification selon le SeGEC ! Toutes les écoles, officielles ou libres, sont considérés comme faisant parties du service public, « organique » pour

l'officiel et « fonctionnel » pour le libre. Elles sont soumises pour l'essentiel aux mêmes exigences : obligation d'accueillir tous les publics, de respecter la très contraignante législation en matière d'enseignement et de marchés publics, les mêmes exigences de gratuité et, demain, les mêmes normes de mise en conformité énergétique des bâtiments.

VERS UNE NOUVELLE GUERRE SCOLAIRE ?

Au cours de son histoire, la vie politique belge a connu épisodiquement des affrontements sur le plan scolaire entre le "monde laïque" et le "monde chrétien". Ces conflits – dits « Guerres scolaires » qui ont secoué la Belgique, ont été déclenchés à chaque fois pour des questions de financements. En octobre 1958, après plus de dix ans de durs affrontements, les trois principaux partis - nationaux à l'époque - ont conclu un accord global couvrant tous les niveaux d'enseignement hors universitaire. Cet accord est basé sur un principe d'égalité (avec l'une ou l'autre mesure plus positive pour l'enseignement officiel) et a permis, depuis lors 63 années de « paix scolaire ». Dans la Constitution, l'article 24, principe fondateur de la paix scolaire, stipule que « *Tous les élèves ou étudiants, parents, membres du personnel et établissements d'enseignement sont égaux devant la loi ou le décret* ».

En 2001, les autorités ont signé l'accord dit de la Saint-Boniface, visant à subventionner le réseau libre à concurrence de 75% des dotations de fonctionnement de l'officiel (WBE).

La nouvelle clé de répartition est donc étonnante car elle ne respecte ni l'article 24 de la Constitution ni l'accord dit de la Saint-Boniface. Suite à la campagne de sensibilisation du SeGEC, le ministre Daerden s'est engagé à revoir sa copie et à accorder plus d'argent à l'enseignement catholique « *à condition qu'il dépose des dossiers plus adaptés et qualitatifs* ». Pourtant, 524 projets ont déjà été déposés par les pouvoirs organisateurs du libre, pour un montant de 265 millions d'euros de travaux à réaliser.

Bien que les esprits semblent s'apaiser, on ne peut être que navrés face à cette nouvelle polémique. Sans mauvais jeu de mots, il s'agit d'une guerre de clocher entre l'enseignement catholique et le monde laïque, ce

³⁴ L'Echo (2020).

³⁵ RTBF (2021).

dernier étant favorable à l'émergence d'un réseau unique. Rappelons que l'objectif premier du plan de relance européen n'était pas l'éducation, mais plutôt d'investir dans une Europe verte, plus durable. A la place d'avoir 15% d'écoles high-techs et *Carbon Neutral*, ne serait-il pas plus pertinent de se concentrer sur les projets les plus urgents, indépendamment de leur appartenance à un réseau donné ?

SE CONCENTRER SUR L'ESSENTIEL

Au lieu de perdre du temps avec une énième querelle politique, nos responsables devraient concentrer leurs efforts sur l'amélioration de la qualité et de l'équité de l'enseignement en FWB, via une mise en œuvre réussie du Pacte pour un enseignement d'excellence. Les enquêtes Pisa le montrent, la performance de l'enseignement en FWB est hétérogène mais globalement insatisfaisante. Or, la matière première d'un pays ou d'une communauté, c'est avant tout sa matière grise...

La réalité face au mensonge

IGOR MOREAU

MEMBRE DE LA COB S'EXPRIMANT À TITRE PERSONNEL

Depuis l'aube de l'humanité, dès que nous avons instauré des structures sociales il y a eu des tricheurs et des actes malhonnêtes. Par tricheurs, j'entends des personnes cherchant à enfreindre certaines règles ou conventions qu'elles soient explicites ou d'usage. Il va de soi qu'aujourd'hui la manière dont ces fraudes sont effectuées diffère énormément en termes de complexité et de matière.

Un exemple pertinent pour représenter le comportement systémique dont on pourrait supposer être intrinsèquement lié à notre nature humaine est dans le milieu académique. Le *US News & World Report Archive* du 22 novembre 1999 avec le titre tranchant de *The Cheating Game; 'everyone's doing it,' from grade school to graduate school* affirme que entre 75 et 98 pourcent des étudiants, soit la quasi-totalité, ont déjà triché au moins une fois durant leurs années académiques. Ce résultat est d'autant plus surprenant qu'il y a 50 ans seul 1 étudiant sur 5 avouait avoir agi de la

sorte. Ce déséquilibre drastique en un temps si court me mène à la supposition que la technologie et nos changements de structures sociétales y jouent un rôle non négligeable. L'enseignement n'est pratiquement plus qu'orienté vers la réussite des examens (teach to the test) au lieu de vouloir transmettre l'essence même de la matière. De plus, la pression parentale sur les enfants et institutionnelle sur les enseignants favorise un tel enseignement qui lui-même encourage indirectement de tels comportements. Sachant que le coût total de redoublement en 2015 en Belgique s'élevait à environ 400 millions d'euros selon Marie-Martine Schyns (CDH), Ministre de l'Éducation à l'époque, la supposition d'une éducation de plus en plus orientée vers la réussite à tout prix me semble justifié. La technologie et les ressources quasi illimitées en termes de logiciels, d'articles ou de communication facilite également la tentation d'un comportement frauduleux. Ce que j'aimerais souligner dans cet état de fait n'est pas tant l'inquiétude qualitative de notre enseignement mais le comportement d'indifférence des futurs acteurs de la société face à des dilemmes éthiques et moraux.

Les raisons d'une telle indifférence sont multiples mais l'une d'entre elles me semble particulièrement importante. Il s'agit de la justification que l'on donne aux étudiants de se comporter en toute transparence. Cette tache aux premiers abords pouvant sembler évidente manque trop souvent de nuance. Certains professeurs diront par exemple à leurs élèves que tricher est injuste vis-à-vis de leurs compagnons de classe. Tandis que d'autres souligneront les conséquences néfastes qu'un tel comportement peut avoir à long terme sur la réputation de l'institution enseignante. Ces raisons peuvent se justifier mais n'altèrent en rien l'objectif initial de l'intervention voulant diminuer ce genre de comportement. La véritable raison pour laquelle un étudiant ne devrait jamais tricher est énoncée par le professeur Brian Hervey de l'université de Californie lors d'un cours présentiel filmé et devenu viral. Monsieur Hervey nous fait remarquer que le comportement humain est majoritairement constitué d'habitudes. Si un étudiant s'habitue à user de tels raccourcis face aux défis qui se présentent devant lui comment compte-t-il s'affranchir le reste de sa

vie face à des situations et objectifs beaucoup plus intenses ?

La plupart d'entre nous pensons être honnêtes, mais la réalité est que nous mentons et trichons tous d'une certaine manière. La croyance que dans le monde seule une poignée de personnes mal intentionnées sont responsables de la majorité des maux de ce monde est erronée. La crise financière de 2001 en est une illustration parfaite. Il y avait bien entendu des acteurs ayant exécuté en toute conscience ce schéma financier à grande échelle. Cependant la majorité des employés de Enron n'étaient pas des salariés profondément corrompus. Cette situation trouble entre honnêteté et malhonnêteté est étudiée dans le livre de Dan Ariely intitulé « *The (honest) truth about dishonesty* ». Ce livre nous introduit la notion de « *wishful blindness* » traduisible par cécité volontaire. Le livre propose une thèse centrale à propos de la nature humaine afin de simplifier ses raisonnements. Celle-ci consiste à supposer que la nature humaine est guidée par deux motivations contradictoires. La première consiste à supposer que l'on souhaite se considérer soi-même comme une personne honnête et honorable. Nous voulons être capables de nous regarder dans le miroir et se sentir bien à propos de nous-même. Les psychologues nomment ceci la motivation égotique. D'un autre côté, nous souhaitons bénéficier de l'acte malhonnête dont nous sommes tentés et maximiser nos gains. Ces deux motivations sont en conflit car comment est-t-il possible de vouloir maximiser un bénéfice illicite ou, à l'encontre de notre morale, que ce soit matériel ou non, et en même temps avoir une vision intègre de nous-même ? C'est principalement grâce à notre flexibilité cognitive dictant que tant que nous trichons un peu nous pouvons continuer à nous considérer comme intègre. Il suffit d'illustrer cela par une situation pratique que l'on peut retrouver au début du livre afin de démontrer que nous sommes tous confrontés à ce genre de situation. Supposons que vous allez au restaurant avec des amis et ils vous demandent de parler de votre projet au sein de l'entreprise pour laquelle vous travaillez. Est-ce acceptable de considérer cela par conséquent comme un dîner professionnel et transférer la note de frais à l'entreprise ? La réponse serait probablement non. Mais supposons maintenant que l'un de vos amis au dîner est intéressé à

rejoindre le projet et que le repas se fait lors d'un voyage d'affaire ? Si vous avez déjà vécu ce genre de situation trouble, alors vous avez également dû définir les limites à votre propre sens de l'éthique.

Nous pouvons conclure que dans bien des cas notre nature humaine nous pousse à nous comporter de manière malhonnête mais contre intuitivement nous sommes également attirés par l'importance de se considérer soi-même comme une personne intègre et digne de confiance. Il faut donc qu'individuellement nous puissions

prendre conscience de ces deux forces irrationnelles et en définir les limites. Comme l'a écrit Oscar Wild, la moralité comme l'art signifie tracer une ligne quelque part.

Bibliographie

ARIELY Dan, The (honest) truth about dishonesty, New-York, HarperCollinsPublishers, 2013.

JOHNSTON Kay, Cheating: reflection on a moral dilemma in Journal of Moral Education, 2006, p. 283-291.

https://web.stanford.edu/group/htgg/sts145papers/akuo_2001_2.pdf

<https://www.tandfonline.com/doi/abs>

[/10.1080/0305724910200305](https://doi.org/10.1080/0305724910200305)

<https://www.bauer.uh.edu/current/academic-honesty.php>

[https://www.lesoir.be/art/1479752/article/actualite/belgique/2017-04-](https://www.lesoir.be/art/1479752/article/actualite/belgique/2017-04-10/enseignement-redoublement-coute-386-millions-par-an)

[10/enseignement-redoublement-](https://www.lesoir.be/art/1479752/article/actualite/belgique/2017-04-10/enseignement-redoublement-coute-386-millions-par-an)

[coute-386-millions-par-an](https://www.lesoir.be/art/1479752/article/actualite/belgique/2017-04-10/enseignement-redoublement-coute-386-millions-par-an) (Le Soir 11/04/2017)



Composition du Bureau des Étudiants 2020-2021 – Samenstelling van het Bureau 2020-2021

Président – Voorzitter : Matthieu Coget

Vice-présidents – Ondervoorzitters : Bruno Terlinden & Jakob Deleu

Relations externes – Externe Betrekkingen : Alexis de Schoutheete

Relations internes – Interne Betrekkingen : Charles Groffils

Formation – Vorming : Jeanne Godin

Public Relations : Laura Verbeken

Rédaction – Redactie : Gheerkin Vanhaverbeke

Avertissement – Mededeling

Les articles publiés dans ce Contact ont été rédigés dans le cadre d'exercices de journalisme. Les articles n'engagent que leurs auteurs. En aucun cas, la responsabilité de la Conférence Olivaint de Belgique *asbl* ne pourra être invoquée.

De artikels die in deze Contact zijn gepubliceerd, werden geschreven in het kader van oefeningen in de journalistiek. De auteurs dragen de verantwoordelijkheid van hun artikels. In geen geval kan de verantwoordelijkheid van het Olivaint-Genootschap van België vzw ingeroepen worden.

Mécénat & Sponsoring – Mecenaat & Sponsoring

En tant que centre interuniversitaire pour l'éducation politique des étudiants, y compris le sens civique et le service à la communauté, la COB bénéficie du Soutien de ;

Als interuniversitair centrum voor de politieke vorming van studenten in o.a. burgerzin en dienst aan de gemeenschap, wordt het OGB gesteund door ;

